



COGNAC

BULLETIN MUNICIPAL 2019



MOT DU MAIRE

3

LA COMMUNE

Budget communal 2018	4-5
Rénovation de la cantine	6-7
Tarifs communaux	8
Environnement	9-10
Geopark	11
Brigades Vertes	11
Bien vivre ensemble	12
Fleurissement	13
Bibliothèque	14-15
Ecole	16-17
Travaux Agglo Voirie	18
Travaux Syndicat de rivières	18
Travaux commune cimetière et parking	19
Centenaire Armistice Guerre 1914-18	20-21

NOS COMMERCES

22-23

C'EST ARRIVÉ EN 2018

Moules-frites de la Classe en 4	24
Jambons de la Classe 2010	24
Pilates de Gym'Acogny	24
Fabienne Germain, artiste, nouvelle arrivante	24
Les bébés de 2017/2018	24
Le panier des Anciens : gâteaux et muguet	25
Demi-décade de la Classe en 3	25
Journée andouillettes-frites-bugnes de la Classe en 1	25

LES ASSOCIATIONS

Les P'tits loups	26
Le Sou des écoles	27
Association Chemins	28
Comité des fêtes	29
Jumelage belge	29
Amicale de boules	30
Société de chasse	30
Assmat'y'bulles	31
Echo de la Vallée du Morgon	32
Gym'Acogny	32
Les présidents d'associations	33
Classe en 0	33
Classe en 2	34
Classe en 3	34
Classe en 6	35
Classe en 7	35

INFORMATIONS & ADRESSES UTILES

Prélèvement à la source	36
Adresses utiles	36-37

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Démarches	38-39
Don du sang	38

INFOS AGGLO

40

ETAT CIVIL

41

EXPRESSION

Agir Ensemble à Cogny	42
-----------------------	----

CALENDRIER

Manifestations 2019	43
Une Rose Un Espoir - Motards contre le cancer	43
Le Caveau des Voûtes	43

CLASSE EN 8

44

2019 POINTE SON NEZ. VOICI L'HEURE DE NOTRE RENDEZ-VOUS.

J'en profite pour vous renouveler mes vœux : santé, bonheur, réussite personnelle et professionnelle.

2018 est une année de travaux sur notre commune.

Tout d'abord la cantine. Vous avez sans doute subi à cette occasion quelques désagréments pour le stationnement.

Nous avons mis en place 3 emplacements réservés à nos commerces. Malgré leurs inquiétudes, vous avez continué à les fréquenter et je vous en remercie. Ils méritent votre présence pour leur gentillesse et leur implication.

Que dire de la **rénovation de notre restaurant scolaire** qui va voir le jour avec quelques réticences, mais le résultat donnera satisfaction, j'en suis sûre. Quelques surprises à l'ouverture du marché, un montant supérieur à ce que nous espérions. La cause : la conjoncture actuelle. Des entreprises surchargées, des hausses dans les matériaux, mais les subventions sont là (Etat, Région, Département). Nous ferons le bilan lors de l'inauguration.

2019 doit voir arriver la fibre optique. La commande est lancée. Tous les hameaux devraient bénéficier du haut débit entre 2020 et 2021.

Un peu d'inquiétude concernant l'environnement, le changement climatique, puisque nous avons vu nos haies de buis disparaître sous l'emprise de la pyrale du buis.

Inquiétude aussi sur le non-respect des consignes de tri. Chaque semaine nos employés passent du temps à trier et emmener à la déchetterie ce qui aurait dû être emporté par les propriétaires. Nous serons vigilants (pose de caméras de surveillance) sur nos points d'apports volontaires de tri sélectif. L'argent du contribuable n'est pas destiné à ça.

L'agglomération a réalisé de nombreux travaux sur Cogny : changement de canalisations d'eau potable aux Andrés et à la Roche, réfection de voirie dans ces mêmes secteurs.

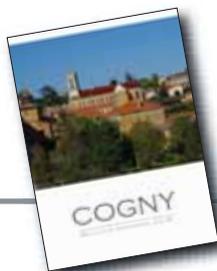
Le syndicat des rivières a également fait l'aménagement des bords du Morgon.

Voilà en quelques mots l'activité de votre commune. Vous retrouverez beaucoup d'autres choses dans ce bulletin. Je vous souhaite bonne lecture.

Meilleurs vœux pour 2019

Le Maire

Christiane ECHALLIER



BULLETIN MUNICIPAL 2019

COMMISSION COMMUNICATION :

Rémy AURION . Michèle DUBOST-SAYO . Edwige LANDECKER . Michel MORIN . Ghislaine PERROUD

CONCEPTION ET IMPRESSION :

Sandrine VADROT-MOREL . Mag'IN one . LE BOIS D'OINGT/VAL D'OINGT
Tél. 06 30 69 63 40 . www.mag-inone.com . sandrine@mag-inone.com

TIRAGE À 700 EXEMPLAIRES DIFFUSION GRATUITE

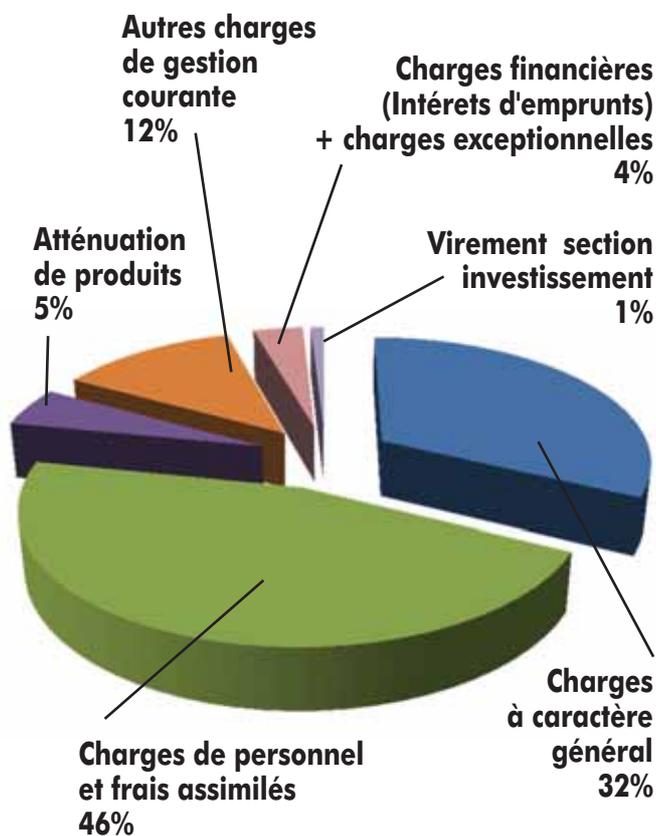
Toute reproduction, même partielle, interdite . Dépôt légal 1er trimestre 2019

GRANDES LIGNES DU BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT

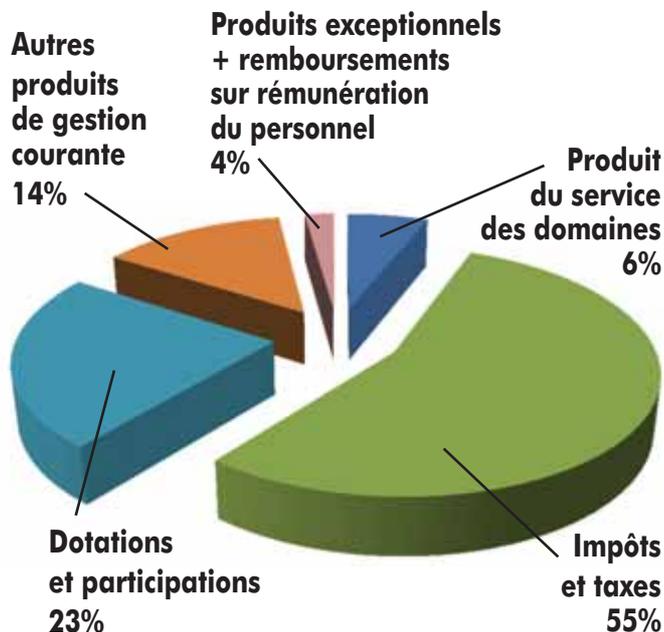
DEPENSES 658 413,00 €

- **Charges à caractère général** 212 820,00 €
Electricité, carburant, combustibles, fournitures scolaires, administratives, entretien terrains, bâtiments, matériels, assurances, frais postaux, téléphone, fêtes et cérémonies, taxes foncières.
- **Charges de personnel et frais assimilés** 301 770,00 €
- **Atténuation de produits** 32 771,00 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) + Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales.
- **Autres charges de gestion courante** 82 052,00 €
Subventions, indemnités élus, service incendie et SYDER.
- **Charges financières (Intérêts d'emprunts) + charges exceptionnelles** 23 000,00 €
- **Virement section investissement** 6 000,00 €



RECETTES 658 413,00 €

- **Produit du service des domaines** 39 340,00 €
Cimetière, garderie, tennis
- **Impôts et taxes** 360 816,00 €
Taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation (CAVBS), taxes additionnelles droits de mutation.
- **Dotations et participations** 153 939,00 €
- **Autres produits de gestion courante** 90 000,00 €
Revenus des immeubles, cantine.
- **Produits exceptionnels + remboursements sur rémunération du personnel** 14 318,00 €

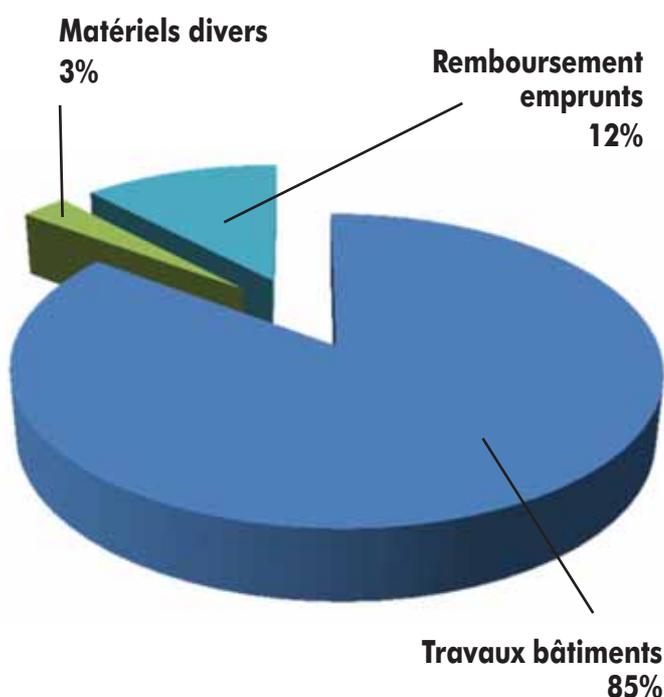


GRANDES LIGNES DU BUDGET 2018

INVESTISSEMENT

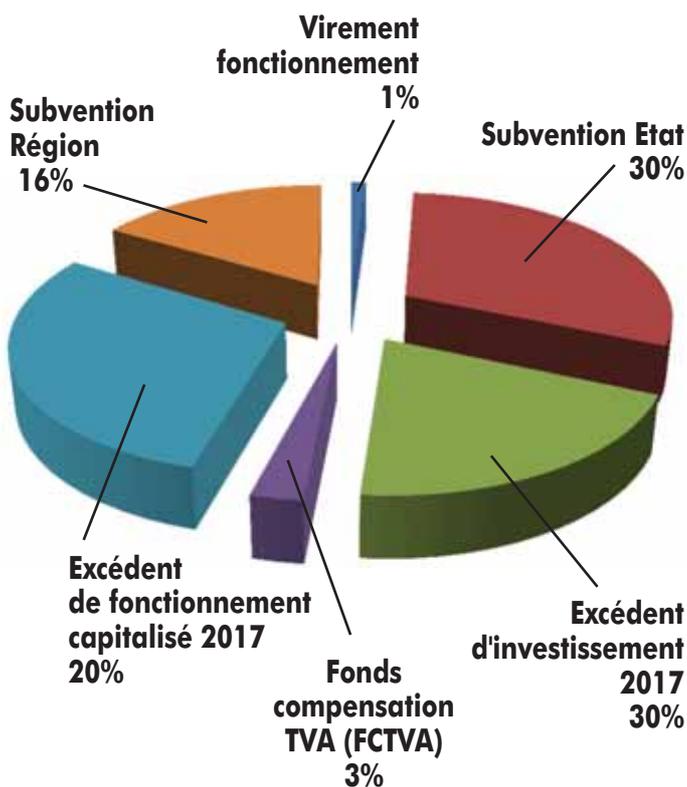
DEPENSES 563 126,46 €

• Travaux bâtiments	480 225,00 €
<i>Réhabilitation bâtiment communal en restaurant scolaire</i>	
• Matériels divers	15 901,46 €
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier, autre matériel et outillage de voirie</i>	
• Remboursement emprunts	67 000,00 €



RECETTES 563 126,46 €

• Virement fonctionnement	6 000,00 €
• Excédent d'investissement 2017	171 571,55 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé 2017	112 444,91 €
• Fonds compensation TVA (FCTVA)	14 860,00 €
• Subvention Etat	166 250,00 €
• Subvention Région	92 000,00 €





RÉNOVATION DE LA CANTINE

Les travaux de la « nouvelle cantine » ont débuté mi-octobre et se poursuivront jusqu'à l'été 2019.

Les enfants pourront profiter des locaux dès la prochaine rentrée scolaire.

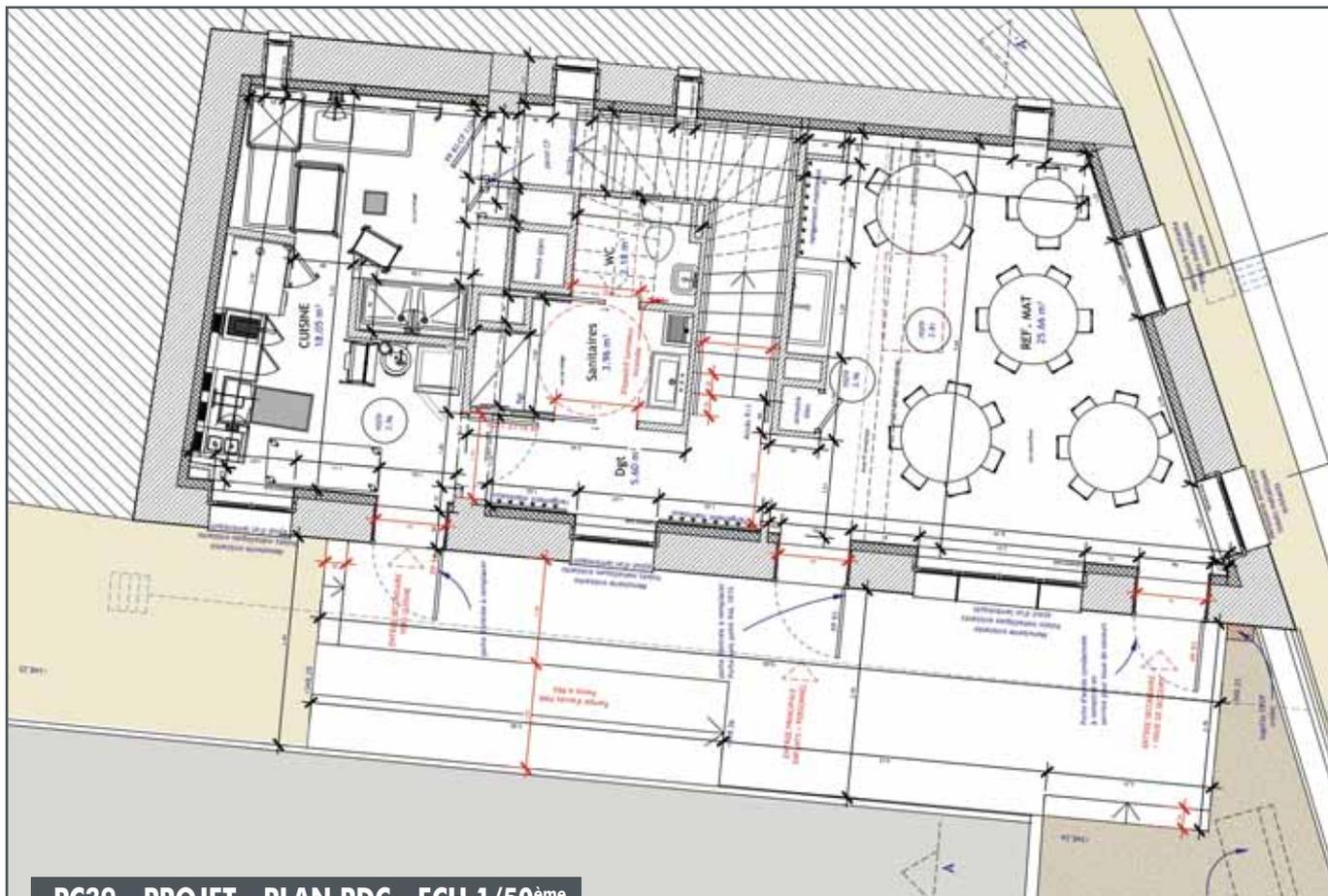
Le montant total des travaux est estimé à 405 634,74€

Les travaux sont divisés en 9 lots.

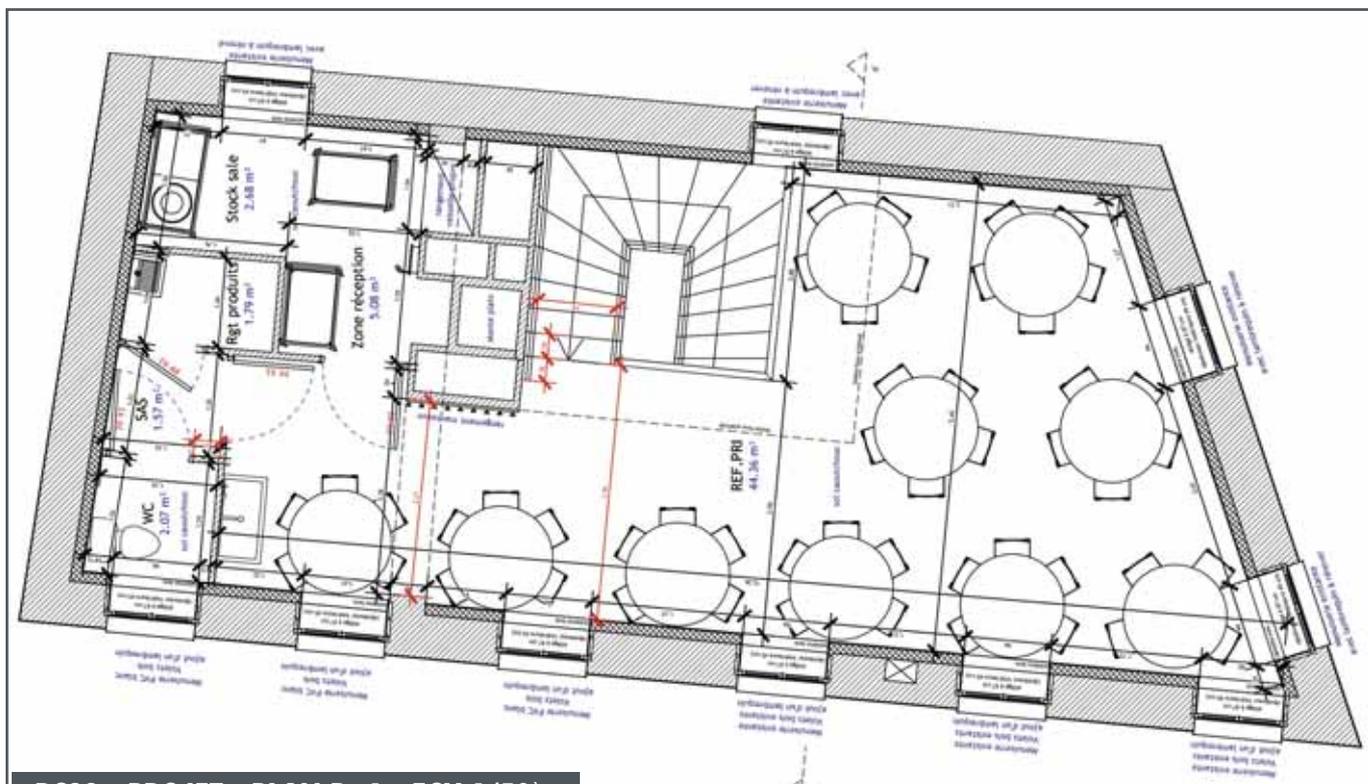
Après présentation et analyse des offres, les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot 1 : Terrassement-VRD-Désamiantage-Démolition-Gros Œuvre-option façades . . .	ENTREPRISE LEFORT, Gleizé
Lot 2 : Charpente-couverture	LA CONSTRUCTION ARBRESLOISE, Sain-Bel
Lot 3 : Menuiseries extérieures-Serrurerie-Monte-plat	MENUISERIE LAFFAY, St-Léger-sous-la-Bussière
Lot 4 : Cloisons - Doublages - Faux plafonds - Peinture	ETABLISSEMENTS LARDY, Saint-Genis-Laval
Lot 5 : Menuiseries intérieures - Mobilier - Agencement	MENUISERIE LAFFAY, St-Léger-sous-la-Bussière
Lot 6 : Sols - Faïences	COMPTOIR DES REVÊTEMENTS, Villeurbanne
Lot 7 : Cuisine	SARL A. MOREL, Cours-La-Ville
Lot 8 : Plomberie - Sanitaire - Chauffage - VMC	SOCIÉTÉ RIGAUDIER SAS, Charnay-lès-Mâcon
Lot 9 : Electricité - Courants forts et faibles	GC'ELEC, Pouilly-Le-Monial





PC39 - PROJET - PLAN RDC - ECH 1/50^{ème}



PC39 - PROJET - PLAN R+1 - ECH 1/50^{ème}

	EQUIPE MOE			
	Architecte : ATELIER CALC 12 rue de Saint Cyr 69009 LYON 04 78 83 66 20 ateliercalc@gmail.com	RE STRUCTURE : DPI 45 rue D'Alme 69400 VILLEFRANCHE/SAONE 06 87 81 14 14 d.dufrene@pstructure.com	RE FLUIDES : EGC-CAPALDIA 16 rue de Franche-comté 69110 Ste FOY LES LYON 06 03 97 33 85 egccapaldia@aol.com	RE RESTAURATION : C.L.A.C 9 rue Docteur Normand BP 345 - 39104 DOLE 03 84 81 02 33 contact@betclac.fr

TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2019

	Habitants	Extérieurs	Associations communales
Salle Polyvalente	280 € + charges	630 € + charges	
Petite salle + Bar	150 € + 40 € charges en été 150 € + 70 € charges en hiver		
Montage du podium	50 €	50 €	Gratuit
Démontage des cloisons	160 € / Petite salle 30 €	160 €	160 €
12 tables rondes	Gratuit	80 €	
Location pour vin honneur (court utilisation)	125 €	125 €	
Journée supplémentaire (si remise des clés le vendredi matin)	60 €	60 €	
Frais de pénalités pour annulation de réservation moins de 30 jours avant	20 % du montant de la location	20 % du montant de la location	
Charges	100 € en été 220 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)	100 € en été 220 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)	100 € en été 220 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)
Caution à la réservation définitive	1 000 €	1 000 €	

Stands			
Stands 3X3 (5)	35 € le stand	65 € le stand	25 € le stand
Caution	300 €	300 €	300 €
Stands 4,5X3 (4)	40 € le stand	75 € le stand	25 € le stand
Caution	400 €	400 €	400 €

Matériel			
Tables	5 € (2,20 m x 0,70 m)	5 € (2,20 m x 0,70 m)	
Bancs	2 €	2 €	
Lot 50 chaises plastiques	50 € (1 € la chaise)	50 € (1 € la chaise)	
Friteuse	15 € + 200 € de caution (utilisation sur place)		15 € + 200 € de caution
Banderole Conscrits		20 €	
Grilles d'expositions	5 € / Grille	5 € / Grille	5 € / Grille

Tennis		
Carte familiale	45 €	55 €

Scolaires	
Restaurant scolaire	3,90 € le repas
Garderie périscolaire	1 €

Cimetière	
Concessions cimetière pour 15 ans	2m ² : 250 € et 4 m ² : 450 €
Columbarium : la case pour 15 ans	300 €
Cavurne : pour 15 ans	300 €
Jardin du souvenir	Mise à disposition de l'emplacement et plaque à la charge de la famille soit 20 €
Concession enfant pour 15 ans (1,20 x 1m)	50 €

L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens. L'impact de ces pollens est en pleine augmentation. L'ARS a démontré, dans les zones fortement infestées, un doublement du pourcentage de personnes allergiques à l'ambrosie (de 11% à 21%) au cours des 10 dernières années. Les pollens d'ambrosie, se déplacent facilement par le vent, et présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.



L'ambrosie à feuille d'armoise fait partie des « mauvaises herbes ».

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

Depuis 2014, avec ses partenaires, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des différents acteurs, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambrosie :

<http://www.signalement-ambrosie.fr>

Que pouvons-nous faire individuellement ?

Sur nos terrains : arracher les plants !

Sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : les arracher !

Prévenir la pousse d'ambrosie sur les terres rapportées et remuées !

Nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambrosie !

Signaler une zone fortement infestée par un des moyens suivants :

<http://www.signalement-ambrosie.fr>

Application mobile « **Signalement Ambrosie** ».

Mél : contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

ENVIRONNEMENT

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon qui est la forme "adulte" de la chenille, écloit durant l'été, entre juin et septembre, selon le climat. Cet insecte est connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres. Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées. Recouvertes de poils, **leur pouvoir urticant** provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

ATTENTION ! Quelle que soit la méthode de lutte envisagée, ne prenez pas de risques inutiles. Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront ré infestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres. Le papillon mâle peut voler jusqu'à 25 km et le papillon femelle jusqu'à 3 km. De plus les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années.

Ces traitements annuels doivent donc être maintenus tant que des nids, et donc des papillons, existent dans votre région.

www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, découvert en Ardèche en 2011, est maintenant présent sur l'ensemble des départements du territoire rhônalpin. Son développement, lent jusqu'en 2014, s'est accéléré sur les deux dernières années.

Pour lutter efficacement contre ce ravageur, il est essentiel de détruire les nids



ENVIRONNEMENT

.../... durant l'été ou l'automne, avant que les femelles fondatrices ne le quittent.

La destruction des nids doit être effectuée dans le respect des bonnes pratiques afin d'éliminer l'ensemble des individus de la colonie, en travaillant dans des conditions de sécurité optimales et avec un impact le plus faible possible sur l'environnement.

Sur chacun des départements rhônalpins, un réseau de référents est en place : chaque citoyen doit informer sa commune ou une association de lutte contre le frelon asiatique. Une simple photographie du nid pourra déterminer qu'il s'agit bien d'un nid de prédateurs.

Le frelon asiatique n'est pas agressif pour l'homme tant qu'une distance est maintenue par rapport au nid (5m). Sa piqûre quoique douloureuse, n'est pas dangereuse – même si une grande prudence est requise pour les personnes allergiques.

Pour signaler un nid :

GDS 69 : 04 78 19 60 60

contact@fgdsra.fr / www.frgdsra.fr

FREDON : www.fredonra.com

contact@fredon-rhone-alpes.fr

La lutte continue contre la pyrale du buis, la chenille dévastatrice de nos buis !

Différentes méthodes de lutte existent pour combattre ce nouveau ravageur qui s'en prend à nos buis. C'est souvent l'association de plusieurs méthodes de luttés qui sauveront vos buxus.

- La détection visuelle et le piégeage par phéromone de la chenille et du papillon de la pyrale du buis.
- Le traitement biologique contre la pyrale du buis, le *Bacillus thuringiensis* ssp. *kurstaki*, couramment désigné par son acronyme Btk.

- La lutte mécanique contre l'infestation de vos buis.

- La mise en quarantaine ou la protection des buis encore sains.

<https://pyrale-du-buis.com/>

Conseil malin à propos de la pyrale du buis : Le renouvellement du traitement en fin d'hiver ou au début du printemps de l'année suivante permet de venir à bout des larves ayant hiverné au sein de vos buis.

La Borreliose de Lyme

La Borreliose de Lyme, plus communément appelée maladie de Lyme, est une infection bactérienne transmissible à l'homme par piqûre ou plus précisément par morsure de tiques.

Elle est transmissible chez l'Homme mais aussi chez de nombreux animaux.

Lorsqu'elle n'est pas traitée, la maladie peut mettre plusieurs années à se développer. Les chercheurs parlent de maladie émergente, car les cas sont de plus en plus nombreux.

Il est très difficile de diagnostiquer la maladie de Lyme, cependant, les symptômes sont désormais identifiés : les personnes infectées par la bactérie borrelia, après une morsure de tique, présentent une fatigue importante, des troubles cognitifs, des troubles cardiaques, neurologiques et articulaires.

Lorsque l'on constate ces symptômes, il est conseillé d'aller chez le médecin rapidement et d'indiquer si vous avez été mordu par une tique. Lorsque l'individu ne sait pas s'il a été piqué par une tique, il pourra indiquer au médecin s'il a été dans des endroits susceptibles de contenir des tiques ; lors de balades en forêt par exemple.

La prise d'antibiotiques est obligatoire pour soigner l'infection causée par les tiques. Ces antibiotiques permettront d'éliminer complètement la présence des bactéries Borrelia, n'importe où qu'elles soient dans le corps de l'individu.

Les complications de la maladie de Lyme peuvent être multiples.





GEOPARK

Le Beaujolais, territoire qui a hérité d'une biodiversité végétale singulière liée à l'une des géologies les plus complexes de France et d'Europe a été labellisé par l'UNESCO, et entre dans le réseau mondial des Geoparks !

Le label « UNESCO Global Geopark » reconnaît à un territoire, un patrimoine géologique remarquable auquel s'ajoute tout un panel d'éléments de patrimoine ou de sites d'intérêt archéologique, écologique, historique et culturel.

Ces derniers, intégrés au projet, font du Geopark un véritable projet de territoire.

Le Beaujolais s'est engagé dans la démarche Geopark depuis la fin de l'année 2012 et a été labellisé le 17 avril 2018.

➔ **Découvrez les géosites, les géo-événements, les géo-activités... sur le site geopark-beaujolais.com**

➔ ou sur la page facebook Unesco global geopark beaujolais

BRIGADES VERTES

La disparition probable des « Brigades Vertes » en 2019...

En raison d'une forte baisse des subventions de financeurs publics, notamment du Département du Rhône ayant engendré un redressement judiciaire au cours de l'été 2018, l'association à but non lucratif Rhône Insertion Environnement, plus connue sous le nom des Brigades Vertes (qui réalise pour les communes des chantiers d'insertion dans le domaine de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts), va probablement disparaître en 2019...

Ces dernières années, notre commune a régulièrement fait appel à ces chantiers d'insertion dont la qualité du travail et le prix attractif ont permis de réaliser d'importants travaux de réfection de murs en pierres sèches par des personnes en insertion sociale et professionnelle.

Aussi, nous regrettons cette disparition probable et les conséquences futures, tout en remerciant les équipes pour le travail accompli au sein de notre commune.



INTERDICTION DE BRÛLAGE

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Outre les risques d'incendie qu'il génère, le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles du voisinage causés par les odeurs et fumées. Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air.



Il nuit à l'environnement et à la santé en émettant bon nombre de polluants. **Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie d'Arnas, équipée pour les recevoir et les traiter.**

Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie d'Arnas, équipée pour les recevoir et les traiter.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA DIVAGATION ET PROLIFÉRATION DE CHATS

Croiser un chat dormant sur une murette sous le soleil, rien de plus charmant ! Cependant, lorsque la communauté de nos chers amis félines n'est pas maîtrisée, des nuisances assez désagréables viennent obscurcir le joli tableau !

La divagation et prolifération de chats génèrent des plaintes relatives aux bruits, odeurs et salissures ainsi qu'aux risques pour la santé publique en termes de transmission de maladies ou de parasites aux humains.



La loi nous dit qu'afin de limiter la prolifération des chats, **les propriétaires doivent avoir recours à la stérilisation féline et qu'il est interdit de nourrir les chats errants sur le domaine public et privé.**

STATIONNEMENT ET VITESSE DE CIRCULATION



Zone 30 - vigilance des automobilistes, notamment en centre-bourg car présence de piétons, cyclistes, enfants...

Zones de stationnement à respecter et notamment aux heures scolaires.

Rappel de l'accès à l'école
Entrée principale : rue des Ecoles.



Respecter les stationnements dédiés et balisés sur la zone de chantier.



HORAIRES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

L'arrêté préfectoral n° 99-1667 du 19 avril 1999 fixe les horaires spécifiques.

Concernant les particuliers :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

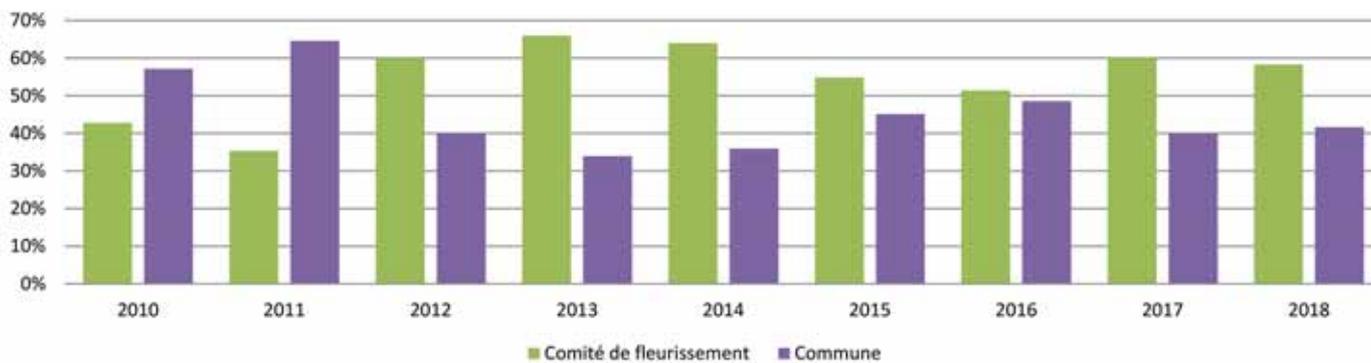
Concernant les artisans qui travaillent chez les particuliers :

Article 4 : toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature que ce soit, susceptibles d'engendrer des nuisances du fait de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit prendre toute les précautions pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage, notamment entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.



FLEURISSEMENT

Taux de répartition des dépenses dédiées au fleurissement de la commune entre le Comité de Fleurissement et la Commune :





LA BIBLIOTHÈQUE vous accueille :

mercredi de 10h à 11h30
vendredi de 16h30 à 18h
samedi de 10h à 11h30

BIBLIOTHÈQUE

Les prêts sont totalement gratuits. Trois livres peuvent être empruntés pour trois semaines (les nouveautés peuvent être prises pour quinze jours seulement).

ANIMATIONS JEUNESSE

■ **Le premier vendredi de chaque mois, nous accueillons les tout-petits du centre Multi-Accueil** les P'tits loups, pour des prêts et des animations autour des livres.

■ **Un jeudi par mois, de 10h45 à 11h15, les enfants gardés par les assistantes maternelles** viennent écouter des histoires à la bibliothèque.

■ **Le jeudi, tous les quinze jours, les enfants des classes de l'école** viennent avec leurs enseignants pour choisir des livres et assister à des animations par les bénévoles responsables : Marceline Auray, Annie Baloffy, Dominique Chetail, Marie-Carmen Mathieu, Bernadette Mirmand et Gisèle Nicolas.

ANIMATIONS PONCTUELLES

■ **Nous organisons régulièrement des « Rendez-vous livres » autour d'un thème ou d'un auteur.** Lors de ces rencontres chaque lecteur est libre de faire part de ses impressions.

■ **Des rencontres littéraires communes ont eu lieu avec le club lecture de Jarnioux.**

■ **Le 14 décembre :** Benjamin Flao, écrivain de Rivolet nous a présenté ses BD « Kililana song ».

La bibliothèque est un lieu convivial où vous pouvez lire sur place les ouvrages et revues.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

■ **Deux fois dans l'année, des achats de nouveautés littéraires** sont effectués pour le rayon adultes et le rayon jeunesse.

■ **La Bibliothèque Départementale du Rhône nous permet le renouvellement de 300 livres enfants et 300 livres adultes tous les six mois.**

ABONNEMENTS POUR LES ENFANTS

« J'aime Lire »,
« Belles Histoires »
et « Pomme d'Api ».

Vous serez reçus par l'équipe de bénévoles :

- Marceline Auray,
- Annie Balloffy,
- André Champseix,
- Madeleine Charbonnière,
- Dominique Chetail,
- Olivier Curis,
- Marie-Carmen Mathieu,
- Joël Mathieu,
- Bernadette Mirmand,
- Gisèle Nicolas,
- Chantal Salmon,
- Arlette Sardaigne,
- Bernard Sœur,
- Jeannette Weiller,

qui espèrent accueillir de nombreux lecteurs.



BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES

■ **Le Kamishibai, petit théâtre de papier d'origine japonaise racontant des histoires illustrées :**

« Les épinards », « Les deux dormeurs », « Petit poisson noir », « Monsieur Renard à la Pliothèque », « Le gros mensonge », « Blanc le petit chaton », « 3+3 lapins ».

■ **Les Raconte-tapis :** les enfants ont écouté des histoires : « Roulé le loup », « Je t'aime tous les jours » confortablement assis devant les tapis prêtés par la Médiathèque du Rhône.

Les histoires sont présentées « in situ » avec des personnages miniatures manipulés par les bénévoles.

■ **Les Tapis de lecture :** « Dans le jardin », histoires, chansons et comptines autour de ce thème.

■ **Le 20 décembre : lecture de contes de Noël.**



PRIX DES INCORRUPTIBLES

La bibliothèque achète pour l'école une série de cinq ou six livres par classe, sélectionnés par la revue « Page des libraires ».

Après lecture au cours de l'année scolaire, les enfants procèdent à un vote, dont les résultats sont dépouillés au niveau national afin de décerner les prix des Incorruptibles.

■ À l'issue des résultats, **chaque élève reçoit le diplôme** du 29^e Prix des Incorruptibles.

La bibliothèque est informatisée, ce qui facilite les opérations d'emprunts et permet une consultation directe du fonds sur le site de la Médiathèque départementale de prêts (BDP).
Chaque lecteur peut consulter ce site : www.mediatheque.rhone.fr et demander une réservation par message électronique bibliotheque@cogny.fr ou à l'accueil de la bibliothèque.



RAPPEL DES HORAIRES
depuis la rentrée 2018 :

Du lundi ou vendredi :
de 8h20 à 11h30
et de 13h20 à 16h30.

Pas d'école le mercredi.

L'ÉCOLE

L'ÉCOLE
« LE MARAIS »
COMPTE
120 ÉLÈVES
RÉPARTIS
DANS 5 CLASSES :

2 CLASSES DE MATERNELLE

La classe
des Petits /Moyens

25 élèves :
16 petits et 9 moyens

La classe des
Moyens/Grands

27 élèves :
6 moyens et 21 grands

3 CLASSES D'ÉLÉMENTAIRE

La classe de CP/CE1

20 élèves : 11 CP et 9 CE1

La classe de CE1/CE2

25 élèves : 6 CE1 et 19 CE2

La classe de CM1/CM2

24 élèves : 10 CM1 et 14 CM2

● LES ENSEIGNANTS

Mme Ingrid QUEYRAS enseigne dans la classe de petite et moyenne section de maternelle.

Mme Mylène GREFFET enseigne dans la classe de moyenne et grande section de maternelle.

Mme Jolène PILLON-SERY enseigne dans la classe de CP/CE1.

Mme Céline PUGNAIRE-CLUZEL enseigne dans la classe de CE1/CE2.

Mme Julie ROLLAND enseigne dans la classe de CM1/CM2 et est la directrice de l'école. **Elle est déchargée de sa classe tous les jeudis pour se consacrer à la direction de l'école.**

La classe est assurée ce jour-là par **M. Sébastien VÉRICEL**.

● LES ATSEM

Mme Stéphanie DUBOST-SANDRIN, titulaire du concours d'ATSEM travaille en collaboration avec Mylène Greffet dans la classe des moyens/grands tous les jours.

Mme Laetitia DEBAC, travaille en binôme avec **Ingrid QUEYRAS** dans la classe des petits/moyens à raison de 15 heures par semaine.

Mmes DUBOST-SANDRIN, DEBAC et LIRAUD assurent également les temps périscolaires (garderie et cantine).



L'ÉCOLE

● LE PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école met cette année l'accent sur la musique et les arts plastiques.

Marie ROCHET intervenante musicale du conservatoire de Villefranche et Stéphanie ROYER, plasticienne de l'association « Petitart », sont associées aux enseignants.

Les projets pour l'année scolaire en cours :

- **Tout au long de l'année :** les lundis, les élèves d'élémentaire et de maternelle travaillent avec Marie Rochet, notre partenaire du Conservatoire de Villefranche.
- **De mars à juin, les élèves de CP et CE1 vont à la piscine** effectuer des séances de natation. Les municipalités de Cogny et Rivolet financent le transport.
- **Les classes de l'école fréquentent la bibliothèque municipale :** les bénévoles nous proposent des lectures offertes, des kamishibais, des tapis de lecture, la participation au prix des Incorruptibles... et organisent le prêt de livres.
- **En septembre, l'école a fait une matinée de vendanges,** accueillie par Mireille et Etienne Blanc. Sur leur domaine des Averlys, les élèves ont participé à la cueillette du raisin, ont utilisé le pressoir et se sont régalés...
- **En octobre, l'école a participé à la semaine du goût,** de nombreuses activités ont été organisées pour les classes de maternelle et de CP/CE1.
- **Plusieurs classes de l'école participent aux « classes qui dansent »** et feront une représentation au théâtre de Villefranche.

L'école remercie les parents bénévoles qui nous accompagnent lors des séances de natation, l'équipe de la bibliothèque municipale, les parents d'élèves élus qui représentent un partenariat privilégié pour nous et le Sou des écoles pour son engagement et sa confiance renouvelée cette année encore.

Nous remercions également la mairie pour son écoute, sa disponibilité et sa réactivité par rapport à l'équipe enseignante, ainsi que pour son consentement aux efforts financiers dont elle fait largement preuve à l'égard de l'école.

Julie ROLLAND



La trancheuse en action



TRAVAUX AGGLO 2018

RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE

- **Montée de la Roche, route de la Cîme de Cogny :**
850 mètres linéaires (ML) de conduite pour un montant de 132 000 € HT.
- **Route de la Cîme de Cogny :**
400 ML pour un montant de 51 000 € HT.
- **Les Andrés** (depuis le carrefour avec la route de Corcel et la route de la Varenne) : 410 ML pour un montant de 50 000 € HT.
- **Impasse du Chardonnet :**
120 ML pour un montant de 13 000 € HT.

Soit un montant de 246 000 € HT pour le renouvellement en conduites d'eau potable.

VOIRIE : RÉFECTION DE CHAUSSÉES

- **Réfection de la route de Régný, du Rocher, de Célibéty**
700 ML pour un montant de l'opération 125 000 € HT.
- **Réfection montée de la Roche, route de la Cîme de Cogny (patie ouest), de l'impasse du Chardonnet :**
1 320 ML + réfection d'un mur de soutènement de voirie pour un montant de l'opération 165 000 € HT.
- **Réfection d'un mur de soutènement route de la Carrière :** montant de l'opération 8 700 € HT.
- **Réfection d'un mur de soutènement route du Bois du Chêne :** montant de l'opération 7 800 € HT.

Soit un total de 306 500 € HT de travaux de voirie effectués sur la commune en 2018.



Aménagement du Morgon : reprises des berges

TRAVAUX SYNDICAT RIVIÈRES





Les différentes étapes des travaux.

TRAVAUX CIMETIÈRE



CRÉATION DU PARKING DU CIMETIÈRE

Les travaux ont été réalisés afin de permettre environ **30 emplacements de stationnement à la disposition des personnes qui se rendent au cimetière**, notamment les personnes à mobilité réduite.

Coût des travaux : 17 783,29 €

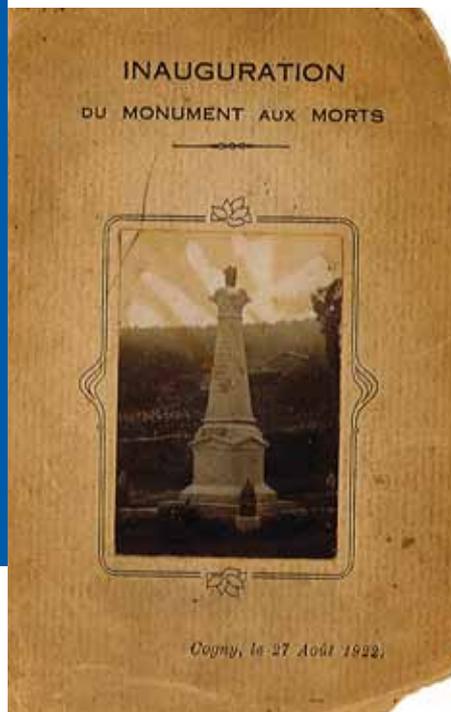
LES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Le revêtement des allées du nouveau cimetière a été renouvelé avec de l'enrobé à chaud.

Ces travaux ont été réalisés courant octobre.

Coût des travaux : 3 416,58 €





COMMÉMORATION DU 100^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE



L'année 2018 a fêté le 100^e anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Cet Armistice signé par le Maréchal Foch pour les Alliés est la conclusion de 4 années terribles pour l'Europe, laisse derrière lui 10 millions de morts et 6 millions de mutilés.



L'École de Cognac a réalisé un travail sur notre Monument aux Morts ; nous en publions une partie, le tableau ci-contre, accompagné de cartes postales, fournies par la famille LARUE de Cognac, datant de l'inauguration de ce monument en date du 27 août 1922.





Les soldats morts pour la France

NOM - PRENOM	Grade	Unité	Naissance	Mort pour la France	Age	Genre de mort	Lieu
ARNAUD-COFFIN CLAUDE	Soldat 2 ^e classe	14 ^e bataillon des chasseurs alpins	14/02/1891	26/08/1914	23 ans	Tué à l'ennemi	Raon-l'Étape, Vosges
AURION JULES	2 ^e canonnier	82 ^e régiment d'artillerie lourde	13/05/1888	26/02/1916	28 ans	Mort pour la France sur la route - Fleury, Meuse	
BAILLY ANTOINE	Soldat	24 ^e régiment d'infanterie	25/05/1891	07/06/1917	26 ans	Tué à l'ennemi	Moronvilliers, Marne
BAILLY RAYMOND	Soldat de 2 ^e classe	271 ^e régiment d'infanterie	10/05/1885	06/12/1915	30 ans	Tué à l'ennemi	Dubjani, Serbie
BURDIAT JEAN-FRANCOIS	Caporal	99 ^e régiment d'infanterie	27/12/1890	25/04/1918	28 ans	disparu	Mont Kemmel, Belgique
CHERBLANC JEAN-JACQUES	Soldat de 2 ^e classe	289 ^e régiment d'infanterie	09/12/1895	25/12/1818	23 ans	Tué à l'ennemi	Marest Daupcourt, Aisne
COUTURIER FELIX	Soldat de 2 ^e classe	30 ^e bataillon de chasseurs	10/03/1897	22/06/1918	21 ans	Décédé des suites de ses blessures - May-en-Multien, Seine et Marne	
DELAY FRANCOIS	Soldat 2 ^e classe	23 ^e régiment d'infanterie	17/10/1884	09/08/1914	30 ans	Tué à l'ennemi	Pfastatt, Haut-Rhin
DESCHIZEAUX MARIUS	Soldat 2 ^e classe	133 ^e régiment d'infanterie	06/07/1892	11/11/1917	25 ans	Blessures de guerre	Marne
FEIGNIER JEAN-BAPTISTE	Soldat	44 ^e régiment d'infanterie	27/02/1890	19/01/1915	25 ans	Tué à l'ennemi	Soissons, Aisne
DELAY JEAN-MARIE	Soldat 2 ^e classe	3 ^e régiment des zouaves de marche	19/04/1890	25/02/1916	26 ans	Tué à l'ennemi	Verdun, Meuse
GIGEAN LAURENT	Soldat 1 ^{ère} classe	369 ^e régiment d'infanterie	23/11/1896	12/06/1918	22 ans	Maladie et blessures de guerre - Catenoy, Oise	
JOLIVET JEAN	Caporal	370 ^e régiment d'infanterie	28/03/1883	11/08/1916	33 ans	Blessures de guerre	Vannes, Hauts-de-Seine
LAGARDE CLAUDE	Sergent-major	17 ^e régiment d'infanterie	11/04/1889	09/05/1915	26 ans	Tué à l'ennemi	Bois de Bouvigny, Pas-de-Calais
MELLETON PIERRE	/	/	/	/	/	/	/
PERROUD ROMAIN	Soldat	171 ^e régiment d'infanterie	21/09/1891	30/09/1915	24 ans	Blessures à l'ennemi	Marne
PICARD JEAN-LOUIS	Soldat	23 ^e régiment d'infanterie	4/04/1889	13/04/1915	26 ans	Maladie imputable au service - Calais, Pas-de-Calais	
RUET GABRIEL	Soldat	56 ^e régiment d'infanterie	11/08/1894	5/04/1915	20 ans	Tué à l'ennemi	Marbotte, Meuse
RUY BENOIT	Soldat 2 ^e classe	372 ^e régiment d'infanterie	02/07/1884	4/12/1914	30 ans	Tué à l'ennemi	Hirtzbach, Haut-Rhin



Xavier et Florence Arnould sont installés à Cogny depuis le 8 Mars 2018. Ils ont repris et développé une épicerie de proximité qui a redynamisé le cœur du village, aux côtés de la pizzeria Pizz'à Cogny également ré-ouverte en début d'année 2018 et des deux autres commerces implantés et investis de longue date dans la vie de la commune, le salon de coiffure mixte Laurence et le Café-bar-tabac Le Saint Guibert.

RENCONTRE AVEC NOTRE NOUVEL ÉPICIER

Quel a été votre parcours qui vous a amené jusqu'à Cogny ?

Nous avons eu de précédentes expériences professionnelles en tant que cadres, dans l'immobilier pour moi et dans la grande distribution pour Florence, mais à la cinquantaine, une très grande fatigue liée à la vie trépidante parisienne et à la forte pression professionnelle, ainsi qu'un besoin d'une meilleure qualité de vie pour nous et notre fille Anouck (8 ans), nous ont amené à quitter nos emplois respectifs en septembre 2017 et à envisager un changement complet de vie en milieu rural plus sain, avec plusieurs idées potentielles en tête (élevage, cultures bio, épicerie...).

En regardant une **émission de SOS Villages à la télévision**, l'idée a germé de reprendre un commerce alimentaire, ce qui correspondait parfaitement à notre objectif et notre goût pour la nature, les produits de qualité et bio, les relations humaines et l'envie de s'intégrer dans un village, tout en s'appuyant également sur les compétences de Florence en merchandising.

Etant moi-même originaire de Bourgogne et Florence de Bretagne, et ayant apprécié de vivre quelques années auparavant en région lyonnaise, notre choix s'est naturellement porté sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le **15/11/2017**, après 2 autres visites, nous sommes arrivés dans le village de Cogny pour lequel nous avons eu un véritable coup de cœur ! De même, le local spacieux et clair de l'épicerie nous a conquis et nous avons de suite mesuré le potentiel et senti que nous pouvions développer une belle activité. Nous nous sommes dit « **C'est là que nous souhaitons vivre !** ». Alors, tout s'est enchaîné très vite : rencontre avec Madame le Maire, concrétisation du projet...

Pouvez-vous nous présenter votre épicerie ?

Notre épicerie n'est pas liée à une enseigne et **nous faisons nous-mêmes nos approvisionnements**. Nous proposons et cherchons encore à développer des partenariats avec des producteurs locaux et travaillons avec des distributeurs de proximité bien connus dans la région pour la qualité de leurs produits.

Notre offre comprend des produits d'épicerie de base, des fruits et légumes, fromages, produits de notre région mais aussi d'autres régions de France que nous avons découverts, du poisson le vendredi, des poulets rôtis ou autres viandes en rôtisserie, le dimanche.

Nous avons une gamme qui s'étoffe progressivement de **produits bio et de vrac** (actuellement 25 à 30% de références), nous proposons du pain livré en partie par un boulanger voisin, et nous fabriquons également notre propre pain à base de farine bio ainsi que des viennoiseries.

Depuis peu et avec l'acquisition d'une banque réfrigérée spécifique, nous proposons un choix de **pâtisseries** préparées par un pâtissier local.

A titre d'exemple, nous vendons environ 500 fromages de chèvre et 1500 baguettes par mois !!

Nous distribuons la presse locale, sommes Point Vert du Crédit Agricole (donc habilités à réaliser des retraits d'espèces pour les clients Crédit Agricole), proposons un service de photocopie.

Quel est votre bilan de cette première année ?

C'est un franc succès ! Nos résultats dépassent nos prévisions ! Les habitants de Cogny ont, pour une bonne part, répondu présents mais nous avons aussi une fidèle clientèle de villages avoisinants ainsi que des gens de passage, des touristes qui apprécient de nous trouver sur leur route ou lors de leur séjour sur la commune ! Le week-end, nous avons entre **120 et 150 passages de clients par jour** et le panier moyen est situé dans la moyenne haute de nos prévisions.

Nous nous sentons parfois **victimes de notre succès** tant le temps nous manque pour assurer tout ce qu'il y a à faire en termes de rangement, étiquetage, mise en rayons !

Nous travaillons beaucoup, sur une longue amplitude horaire, mais essayons de répondre le mieux et le plus complètement possible aux attentes de nos clients. A titre personnel, **nous sommes heureux de notre choix de vivre à Cogny** où nous avons été chaleureusement accueillis même si nous déplorons, pour le moment, manquer de temps pour

découvrir la vie de la commune et la région avec notre fille. Anouck s'est, elle aussi, bien adaptée à l'école et à son nouvel environnement et a déjà noué de belles amitiés.

Avez-vous des projets ?

Bien sûr !

> Concernant l'épicerie : Nous voulons développer l'offre de produits bio ainsi que le partenariat actuel avec la cantine scolaire, notamment pour les produits frais et bio dans le cadre du projet « un produit bio par repas », en profitant également des possibilités offertes avec la nouvelle cantine, à compter de la rentrée prochaine. Nous envisageons également d'étendre notre choix de producteurs locaux (herboristerie, agneau, œufs ...) et nous souhaitons proposer des plats cuisinés et mitonnés par nos soins !

> En matière de services : Nous souhaitons mettre en place un Point Relais Colis et un Point Poste mais à ce jour et malgré tous nos efforts, nous nous heurtons à des problèmes administratifs.

Qu'avez-vous envie de nous dire pour conclure cet entretien ?

Nous sommes ravis de l'accueil réservé par les habitants. Nous remercions la commune pour son aide et son soutien dans cette aventure.

« Si nos clients sont aussi satisfaits de notre offre que nous le sommes de notre nouvelle vie, tout va bien !!! »



NOTRE BAR-TABAC



NOTRE SALON DE COIFFURE



NOTRE PIZZERIA

En pratique
Horaires d'ouverture :
Lundi - samedi :
7h30-12h45 et 15h-19h45
Dimanche : 7h30-12h45

Pour joindre l'épicerie :
Florence et Xavier Arnould
Tél. 04 27 49 57 49

Pour vos commandes en ligne,
notamment pour le poisson,
avant le jeudi soir 19h
lepiceriecogny@gmail.com

Livraison possible et gratuite
sur la commune de Cogny
(5 € hors commune)



Moules-frites le 4 novembre.



Nouveau : le groupe " pilates " de GYM'ACOGNY.



Quatre jambons sur le tourne



Fabienne Germain, graphiste, artiste sculpteuse de mots, nouvellement installée au coeur du village de Cogny, a présenté son expo les 15 et 16 décembre , dans le cadre des Ateliers Tous Art'zimuts.



LES BÉBÉS DE 2017/18



PANIER DES ANCIENS



Vente de gâteaux le 4 novembre et distribution du colis des anciens le samedi 15 décembre.



broche et les filles à la préparation !



CLASSE EN 3

Week-end en Alsace pour la demi-décade, les 24 et 25 novembre, avec les conjoints.



CLASSE EN 1



Cette année encore, le succès de cette journée andouillettes-frites-bugnes fut au rendez-vous. Les conscrits ont confectionné les bugnes la veille et elles ont égayé les papilles des plus gourmands... Rendez-vous le 10 février 2019 !



LES P'TITS LOUPS

La Maison de la Petite Enfance, " Les P'tits Loups du Nizerand-Morgon " située à Cogny est une crèche qui accueille les enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à l'âge de 6 ans. Ces derniers résident majoritairement sur les communes de Cogny, Rivolet, Montmelas, Lacenas, Denicé, Ville-sur-Jarnioux et Saint-Cyr-le-Château.

" Les P'tits Loups " est une crèche à gestion parentale (association). Tous les parents y adhèrent dès que leur enfant est accueilli. **L'accueil des enfants est réalisé avec passion et sérieux par les professionnelles.**

■ **Constituée d'un Conseil d'Administration, d'un bureau et de commissions plus festives**, cette association a un rôle d'employeur auprès des professionnelles de la crèche (Recrutement des salariés, gestion des paies), de gestionnaire (gestion du budget alloué, décisions diverses de travaux, d'achats de matériel) en concertation avec les professionnelles et en particulier avec la directrice de la structure, Madame Isabelle RITOU. Chacun s'investit selon ses disponibilités et compétences, toujours dans un esprit sympathique, dynamique et convivial. L'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP) nous aide au quotidien pour cette gestion.

■ **Nos principaux partenaires financiers** sont l'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône, la CAF, la MSA et le département du Rhône.

La structure fonctionne également avec la participation financière des parents.

■ **L'Assemblée Générale** de l'association a eu lieu le samedi 10 novembre 2018 à la salle Pierre Polot à Denicé. Cette assemblée a permis l'élection d'un **nouveau conseil d'administration** avec de nouveaux parents bénévoles motivés, gérés par le président Monsieur Frédéric FOUILLAT et sa vice-présidente Madame Isabelle PALLARES. Lors de l'assemblée du 26 avril 2018, le bilan moral et financier de 2017 a été présenté et les comptes approuvés. Les parents et les professionnelles ont pu se réunir avec les représentants des partenaires financiers ainsi que le commissaire aux comptes.

■ **Les parents bénévoles ont le privilège de travailler en étroite**

collaboration avec une équipe de professionnelles motivées dont les projets pour les enfants sont nombreux : éveil musical, massage, motricité, jardin cultivé par les enfants, théâtre, sortie à l'auditorium de Villefranche, adaptation à l'école pour les enfants rentrant à la maternelle en collaboration avec les enseignants...

■ Cette année 2018 a été marquée par le remplacement de la **chaudière**, le changement du **visiophone** et la rénovation d'une partie de la **peinture** de la structure.

■ Depuis déjà plusieurs années, **les repas sont préparés sur place, par une cuisinière, avec des produits issus de l'agriculture biologique** par notre nouveau fournisseur local, l'épicerie " Les colibris " à Theizé.

■ Comme l'an passé, la commission parents a été à l'initiative de **rencontres sympathiques entre parents et professionnelles** : Galette des rois, cafés parents, buffet d'été, ateliers massage bébés, atelier motricité, atelier danse, atelier nutrition, soirées sur la parentalité animées par une professionnelle... Toutes ces rencontres permettent de créer une vraie communauté d'échanges et d'écoute entre chacun.

■ L'association est aussi à l'initiative d'une série de **7 ateliers sur les mots qui font grandir**, grâce à l'aide financière de la CAF et de la MSA (ateliers REAAP).

■ Une autre série d'un groupe de parole "**Atelier des parents chercheurs**" est organisée d'octobre 2018 à juin 2019, ouvert à tous à chaque atelier.



Infos sur :
www.lesptitsloupsdecogny.fr



SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles est une association gérée par des parents bénévoles.

Cette association a pour objectif principal d'aider au financement des sorties, des interventions pédagogiques et de l'ensemble des projets de l'équipe enseignante.

➔ **Cette année a été ponctuée par plusieurs actions :**

- la vente des chocolats en décembre,
- la vente des chaussons aux pommes en mars,
- l'apéro-loto en avril
- et la kermesse en juin.

La kermesse fut cette année l'occasion de clôturer l'année scolaire en partageant ensemble le traditionnel repas du Sou et en soutenant tous ensemble les bleus, grâce à la retransmission du match de la coupe du monde sur écran géant.

Cette journée conviviale, appréciée de tous, s'est ensuite terminée par une boum des enfants.

➔ **Ces différentes actions ont permis le financement des manifestations et sorties suivantes :**

- Le spectacle et goûter de Noël
- le goûter du carnaval
- La sortie de fin d'année à la ferme pour les classes de maternelle.
- La sortie de fin d'année au parc de Courzieu pour les classes de CP/CE1 et CM1/CM2.
- La visite du musée Claude Bernard et la participation à des ateliers d'expériences pour la classe de CE1/CE2.

Lors de notre assemblée générale du 9 octobre 2018 un nouveau bureau a été élu. Nous remercions Mme Marie-Cécile Moutet, présidente sortante démissionnaire, pour son engagement et son dynamisme dans le bureau de l'association depuis de nombreuses années.

Le nouveau bureau est constitué de 9 membres :

Sophie BALVAY (présidente)

Sylvie RABUT (vice présidente)

Marie-Line HYVERNAT (trésorière)

Sèverine COGNO (trésorière adjointe)

Maud POLLOSSE (secrétaire)

Marie ALORY (secrétaire adjointe)

Amélie CHANTEREAU (membre)

Julie VASSAIL ELY (membre)

Laetitia DEBAC (membre)

Anne-Laure BETANT (membre)

Le Sou des écoles souhaite une belle année 2019 à tous les petits Cognysards ainsi qu'à leur famille.

Nous remercions les parents bénévoles pour leur aide et nous vous attendons encore nombreux pour apporter de nouvelles idées, ou simplement participer à nos activités, ainsi que les familles qui participent régulièrement à nos manifestations.



ASSOCIATION CHEMINS

Depuis 2003, l'association Chemins propose des activités physiques et socio-culturelles, avec pour but le développement personnel.

Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent cultiver les rapports humains, s'entretenir sur le plan physique, même en cas de problèmes puisqu'il y a maintenant 2 cours « adaptés » et puis toujours les petites marches du lundi.

Deux mots qui collent à l'association : CONVIVIALITÉ ET HUMANITÉ.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

LES MARCHES

> **Les marches du jeudi** : une petite marche de 6-7 km, peu de dénivelé et une d'environ 10 km avec plus de dénivelé. Le système est bien rodé et en temps normal le nombre total des marcheurs se situe entre 30 et 40.

> **Les marches du lundi** : accueillant les personnes désirant marcher moins longtemps, plus lentement et sur un terrain peu accidenté. Une bonne dizaine de marcheurs à la rentrée.

L. Bortoluzzi : 04 74 67 38 88

LE YOGA, 5 COURS

> **le mardi** à 18 h 30 et 20 h

> **le mercredi** matin de 8h30 à 9h45

> **le mercredi** soir de 19h15 à 20h30

> **le lundi** à 9h15 et le **mercredi** à 10h, yoga « adapté », pour les personnes ayant des difficultés d'ordre physique.

LA MÉDITATION

ou « moment de rencontre avec soi » :

> **le lundi** à 9h15

> **le mercredi** matin à 7h30 pour les courageux ayant envie de se poser avant de commencer la journée.

M.C. Sœur Tél. 04 74 67 31 72

LES ACTIVITÉS PONCTUELLES

Moments conviviaux, de partage...

Quatre moments traditionnels :

> **les compositions florales de Noël** le 22 décembre, compositions que nous sommes toujours fières de montrer à nos invités !

> **Le partage de la galette**, le 11 janvier chez Marie Agnès et Gilles Carreau

> **l'échange de plantes**, de quoi garnir jardins et potagers le 14 mai.

> **le pique-nique de fin d'année** chez M Claude et Bernard Soeur le 21 juin.

Les sorties patrimoine et soirées culturelles

> **9 Novembre, sortie à Lyon** avec la visite de la Villa Lumière le matin et une découverte insolite de la presqu'île.

> **Le 15 mai, sortie dans le Forez** : verrerie de Saint-Just Saint-Rambert. Il s'agit d'un atelier exceptionnel qui travaille à la restauration des vitraux des plus grands monuments du monde, puis visite de la distillerie Abiesence, qui cultive et récolte des plantes aromatiques et des résineux, afin de produire de l'huile essentielle biologique.

> **Les 18 et 19 juin : visite guidée de la ville de Clermont-Ferrand**

- Volcan de Lempdes : on circule en petit train dans le cratère du volcan

- Le Puy de Dôme et le site de Vulcania

> **Le 12 septembre, dans le Royans :**

- Les grottes de Choranche, avec 2 originalités : des stalactites extrêmement fines et des protées, espèce animale très, très ancienne.

- Le magnifique jardin des fontaines pétifiantes à La Sône.

- Et une balade en bateau sur l'Isère.



Un avantage : si vous êtes adhérent à Chemins et que vous fréquentez le théâtre, votre adhésion à l'association vous permet d'économiser celle du théâtre.

Les projets vont bon train pour l'an prochain. Si vous voulez nous rejoindre, voir les contacts plus haut.



COMITÉ DES FÊTES

Grâce à la participation des Cognysardes et Cognysards, la 5^e Nuit des Rosés a été une belle réussite !

La soirée s'est déroulée avec des animations pour les plus petits, avec un lâcher de ballons proposé par les futurs Conscrits 19 et 20 ans. Laurence, fidèle à cette soirée, a su distraire avec son casse-boîtes tout ce jeune public. Pour les plus grands, autour de la fontaine, le rosé servi par les viticulteurs coulait à flots, au son de la belle voix de Céline.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous donne rendez-vous, d'ores et déjà, le vendredi 5 juillet 2019.

Une soirée Halloween a eu lieu le 31 octobre 2018 dans la cour de l'école. Les enfants dans leurs costumes effrayants, ont pu écouter attentivement les histoires de Laurence FOURCADE, conteuse. **Un concours de courges décorées** a rassemblé une huitaine de cucurbitacées grimées. Bravo à la famille ROGNARD pour cette belle courge verte lumineuse !

Participation à la manifestation du Téléthon.

JUMELAGE



En 2019, il y aura 40 ans !

Nous rappelons que ce jumelage avec Mont-Saint-Guibert commune belge du Brabant Wallon, est né de **la rencontre en 1978 de deux groupes de danse folklorique** : les Macloteux belges et les cadets du Beaujolais. Depuis la signature de la charte en 1979, les rencontres chaleureuses, amicales et culturelles ont lieu tous les deux ans en alternance entre nos deux communes.

➔ De même, les anniversaires des 10 ans et des 30 ans ont été fêtés à Cogny, les 20 ans chez nos amis Belges ainsi que **les 40 ans que nous fêterons le week-end de l'ascension du 30 mai au 2 juin 2019.**

Que les personnes intéressées par cet échange qui permet de découvrir et d'apprécier un art de vivre proche du nôtre, mais plein de différences : anciens ou nouveaux participants, nous contactent pour faire de cet anniversaire une fête européenne.

Francine Khemdoudi

Tél. 06 09 26 57 05

Anne Dumartin

Michel Mouchet

Robert Arnaud Coffin



AMICALE DES BOULES

La Boule Amicale de Cogny s'est réunie plusieurs fois au cours de la saison 2017/2018. Elle a organisé le concours de **coinc** en décembre, avec toujours autant de succès.

Ensuite, au printemps, elle a organisé un **concours de boule tête à tête**, un concours doublettes puis les **éliminatoires** doublettes 3^e et 4^e division du secteur des Pierres Dorées.

● A cette occasion, le bureau a décidé de tracer les jeux et d'installer la buvette sur la place de la salle des fêtes, comme en témoignent les photos.

En septembre, la Boule Amicale compte 32 licenciés dont 8 féminines, et des membres honoraires. Les féminines se sont déplacées en Ardèche, à St-Martin-de-Valamas, pour participer à un concours féminin.

A noter, également au cours de cette année, le joli parcours de plusieurs équipes au tournoi de Pentecôte à Lyon, et notamment celle des 4^e division.

● **Entraînements :**

- Les vétérans : mardi après-midi.
- Les autres licenciés : mercredi à 18h45

CALENDRIER 2019

SAMEDI 16 MARS

à 8h30 : **Coupe Moutet**
64 simples 3^e et 4^e division

à 10h30 : **Coupe Dagnaud**
32 simples 3^e et 4^e division

SAMEDI 20 AVRIL

sortie de la Boule Amicale

SAMEDI 25 MAI

à 8h : **Coupe Balligand**
32 doublettes par poules
3^e et 4^e division + 1 National

SAMEDI 29 JUILLET

concours mixte

Découvrir ou pratiquer la boule lyonnaise ? Contactez le président, Christian LARGE au 06 70 57 27 08

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Depuis cette année la Société de chasse a un nouveau jeune piéteur et garde particulier en la personne d'Edwin Chabert.

La région Lyonnaise/Beaujolaise connaît ces dernières années des actes de dégradation sur les miradors de chasse ! Cogny a également été victime de ces gens irresponsables ! Pourquoi ? Il faut savoir que les miradors sont mis en place avant tout pour la sécurité des randonneurs, des vététistes, des chasseurs...

Un mirador permet au chasseur d'avoir une vision élargie de la zone dans laquelle il va tirer, et la surélévation de son poste de tir va permettre de faire ce que l'on appelle un tir « fichant » assurant la sécurité de tous.



Nous demandons donc aux habitants de la commune qui sont témoins de ce type de dégradation de le signaler au président, Jean-Michel Pouly. Par ailleurs, les habitants qui sont victimes de dégradations de la part des nuisibles dans les habitations, les poulaillers... peuvent contacter Jean-Michel Pouly ou Michel Morin pour faire une déclaration.



**8 assistantes maternelles ,
27 familles et 41 enfants.**

Mais que font ces super-nounous avec les enfants ?

● **Tous les lundis** nous nous retrouvons à la salle du Verger pour **chanter des comptines** avec des marionnettes, des instruments de musique, et même des peluches pour les chansons douces.

● **Les jeudis**, c'est le moment **histoires choisies** parmi des livres que nous empruntons à la bibliothèque ou à la médiathèque de Villefranche. C'est un moment très important pour les enfants car c'est une première découverte de la collectivité.

● **Une fois par mois nous nous rendons à l'auditorium** de Villefranche où nous avons la chance d'assister à des mini-spectacles musicaux dédiés aux enfants : « les bambins babillent ».

● **En novembre nous apprenons la langue des signes** pour communiquer avec les bébés.

Et c'est pas fini...

● **Pendant les vacances scolaires :** Carnaval, chasse aux œufs, le petit train de Anse, piscine de Anse, forêt,

ASSMAT'Y'BULLES

Voilà déjà 5 ans que nous avons créé l'association « Assmat'y'bulles ». Mais qu'est-ce que ça veut dire ?

« Assmat » : assistante maternelle, « y » : parler local, « bulles » : jeux, enfants.

sortie sur Lyon, voie verte, Parc des oiseaux, Touroparc, le Bordelan, goûters au parc de jeux, les vendanges, la ferme des Bambins, visite de la caserne des pompiers de Liergues...

● Et un samedi après-midi de février, nous avons **organisé un spectacle jeune public** : « le secret des nuages » de la compagnie : « la méduse à talon ». ... et encore ...

● Pour les adultes, parents, professionnels, grands-parents, nous avons proposé **une conférence** : « Mon enfant ne mange rien, mon enfant mange trop » qui permettait de comprendre les mécanismes de la faim, de dédramatiser, de prendre conscience des enjeux liés à l'alimentation. Nous avons déploré une faible participation... et pourtant, les présents furent conquis par la conférencière (Amandine Verchère) qui a su trouver les mots justes.

● **En octobre, voilà la bourse aux jouets** et objets de puériculture avec **vente de saucisson au gène**, pour

profiter de bonnes affaires et permettre à ses jouets de vivre une seconde vie.

● **En juin c'est un grand pique-nique** qui réunit parents, enfants et assistantes maternelles.

Ça c'était pour 2018, alors pour... 2019

RETROUVEZ-NOUS :
DIMANCHE 20 OCTOBRE
Bourse aux jouets

FORMATION
« signe avec bébé »
(6 séances de 1h)

FORMATION SST
(secours et sécurité au travail)
ouvert aux personnes professionnelles
du secteur privé (14h sur 2 samedis)

SAMEDI 16 FÉVRIER
SPECTACLE

« Trouvailles et cachoteries » de et
avec Guy PRUNIER ; séance à 16h
pour les moins de 2 ans et demi
et à 17h pour les plus grands

CONFÉRENCE

Renseignements :
assmat.y.bulles@gmail.com



ECHO DE LA VALLÉE DU MORGON

● La saison commence à peine que le calendrier des sorties est déjà presque plein !

Le Marathon du Beaujolais, le Téléthon, la fête de Sainte-Cécile... et 2019 avec de nombreux défilés mettant à l'honneur les conscrits des classes en 9. Nous vous retrouverons à cette occasion le dimanche 20 janvier 2019, à Cogny. Nous vous invitons également à venir découvrir notre nouveau répertoire au printemps prochain. (dates à venir)

*Musicalement,
Le bureau de l'EVM*

Président : David Bessy

Trésorier : Mathieu Roche
Secrétaire : Justine Marduel
Directrice : Maud Marduel

Après une année musicale 2017-2018 bien remplie, avec l'organisation de son 90^e anniversaire, l'heure de la rentrée a sonné pour l'harmonie de l'Echo de la Vallée du Morgon (l'EVM). Ses membres se sont retrouvés :

- le vendredi 28 septembre, lors de son assemblée générale annuelle en présence de Madame le Maire de Cogny, Christiane Echallier.
- Dès la semaine suivante, les répétitions ont repris les vendredis soirs, pour préparer le **nouveau programme**

musical, sur une nouvelle thématique.

- Nous formons à ce jour un groupe de 42 musiciens, qui ne cesse de se renouveler et de rejoindre.

Nous accueillons encore cette année 3 nouveaux jeunes instrumentistes : Clémence à la flûte, Victor et Emilien aux percussions.

- La direction d'orchestre est toujours assurée par **Maud Marduel**, supplée par son père, **Jean-Marc Mathieu**.



GYM'ACOGNY

La rentrée sportive, en septembre 2018 a été marquée par une **nouveauté** mise en place par l'association qui a immédiatement connu un gros succès : des **cours de Pilates** sont désormais proposés tous les lundis à la salle du Verger (2 groupes successifs à 18h30 et 19h30 pour un

effectif total de 22 adhérents) avec Valérie pour professeur.

Le Fonctionnal training a également repris sa cadence, les lundis et jeudis de 19h30 à 21h à la salle d'évolution avec notre Coach sportif Steven dont la qualité des cours n'est plus à démontrer,

comme le prouve la reconduction des inscriptions : nous comptons cette année 40 inscrites pour cette discipline.

Ainsi, les 6 membres du bureau qui s'investissent pour l'association sont heureuses de constater une **stabilité** dans les effectifs et une satisfaction globale des adhérentes, même si cette année, les cours de gymnastique enfants n'ont pas pu être reconduits en raison d'un nombre insuffisant de promesses d'inscriptions.

Présidente :

Michèle DUBOST SAYO

Vice-Présidente : Isabelle FAURIAT

Secrétaires :

Emilie LARUE & Marie-Cécile MOUTET

Trésorières :

Martine MORIN & Sarah LARGE

LES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

LE SOU DES ECOLES	BALVAY Sophie	06 33 56 06 84	soudesecolescogny@gmail.com
LES P'TITS LOUPS	FOUILLAT Frédéric	04 74 67 44 15	president@lespitslousdecogny.fr
ASSMATY'BULLES	MONTERRAT Martine	06 74 12 04 32	martine.monterrat@bbox.fr
ASSOCIATION CHEMINS	SCEUR Marie-Claude	04 74 67 31 72	marieclaud.s@wanadoo.fr
AMICALE DES BOULES	LARGE Christian	06 70 57 27 08	aclarge@orange.fr
CAVEAU DES VOÛTES	MOUCHET Michel	06 07 62 50 53	michel.mouchet@orange.fr
LE COMITÉ DES FÊTES	BRONDEL Blandine	06 76 28 19 25	blandine.brondel@orange.fr
L'ECHO DE LA VALLÉE DU MORGON	BESSY David	07 86 01 63 67	odile.davidbessy@orange.fr
GYM'ACOGNY	DUBOST SAYO Michèle	06 38 84 43 25	gymacogny@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE	POULY Jean-Michel	06 88 78 38 01	sylvie.pouly@wanadoo.fr
COLIS DES ANCIENS	SADOR Karine	06 84 54 13 22	alexisetkarine@yahoo.fr
COMITÉ DE JUMELAGE	KHEMDOUDI Francine	06 09 26 57 05	khemdoudi.francine@gmail.com
COMITÉ DE FLEURISSEMENT	LARUE Christian	06 43 20 15 54	laruech@wanadoo.fr
CLASSE 2010	PROTON Romain	06 63 90 79 13	rproton@laposte.net
CLASSE EN 0	LARRAS Sébastien	06 03 43 02 55	sabinenesme@hotmail.fr
CLASSE EN 1	MOUTET Benjamin	06 82 66 67 55	benjamin.moutet@free.fr
CLASSE EN 2	LARUE Emilie	06 87 80 68 71	mimi.larue@laposte.net
CLASSE EN 3	BENETON Dimitry	06 82 87 44 66	karting-evasion@hotmail.fr
CLASSE EN 4	BURNICHON Olivier	06 07 46 25 60	olivier.burnichon@sfr.fr
CLASSE EN 5	TRONCY Maxime	06 10 89 48 52	maxtrancy@hotmail.fr
CLASSE EN 6	CRETIN Romain	06 98 43 77 68	desperom@hotmail.fr
CLASSE EN 7	ORTEGA Eric	07 60 65 10 46	eric.ortega26@gmail.com
CLASSE EN 8	MARIE Charles	06 51 74 37 06	charles_marie@live.fr
CLASSE EN 9	GRANDJEAN Sébastien	06 26 71 13 75	sebastien.grandjean79@gmail.com

CLASSE EN 0

Pour l'Amicale des classes en 0, l'année 2018 a commencé par la gestion de la sécurité routière lors de la fête des conscrits en janvier, un petit avant-goût pour se mettre dans le bain pour notre fête en 2020.

Le dimanche 25 mars, nous nous sommes retrouvés au restaurant Le Comptoir Gourmand à Saint Etienne-la-Varenne pour un repas convivial ; le beau temps nous a même permis de profiter de l'apéro sur la terrasse, au soleil. Une bonne journée entre amicalistes avec nos futurs 20 ans.

Enfin, **le Dimanche 6 Mai, nous avons organisé notre randonnée pédestre des Buis avec 4 parcours** (7, 12,

18 et 24 kms), qui a rencontré cette année un très grand succès puisque **plus de 1000 marcheurs** nous ont rejoint en cette belle journée ensoleillée pour parcourir les magnifiques sentiers de notre commune. *Un grand merci à tous les amicalistes pour leur participation à l'organisation et aux marcheurs pour leur bonne humeur.*

➔ **L'année 2019 sera chargée pour la Classe en 0 avec la préparation de notre fête en Janvier 2020** (participation aux conscrits de janvier 2019, randonnée ...)

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager de bons moments : classe0cogny@gmail.com

CLASSE EN 2

2018 : 2^E VENTE DE BOUDINS ET GALETTES !!!

Une journée de partage et de convivialité entre conscrits et habitants de la commune et des communes voisines.

Nous vous remercions pour votre participation.

➔ **Pour les personnes nées en 2, qui souhaitent participer à la vie du village, nous vous accueillons avec grand plaisir au sein de la classe. Pour ce faire, manifestez-vous :**

Emilie Larue (présidente)
mimi.larue@laposte.net ou **06 87 80 69 71**



CLASSE EN 3

La classe des 3 en 3 s'est réunie régulièrement au cours de l'année 2018 pour partager des moments d'amitié et organiser ses activités annuelles.

• **Cette année, le pique-nique du 14 juillet** a eu lieu au bord du plan d'eau de la commune d'Odenas. Pêche à la ligne pour les lève-tôt, marche vers le Mont Brouilly pour les amateurs de randonnée et pétanque ont été les activités de la journée. Retour à Cogny le soir pour bien finir la journée chez une conscrite .

• **La choucroute vendue à la salle des fêtes le 7 octobre** a été une nouvelle réussite. De plus, les jeunes nés en 2003 sont venus pour la première fois vendre des **gâteaux** au profit de leur décade. Ainsi une dynamique est créée pour aboutir à leurs sous-conscrits et conscrits en 2022 et 2023.

• **L'année 2018 est l'année de la demi-décade**, et pour rester dans le thème de la choucroute, la destination du voyage ne pouvait être que l'Alsace ! Week end du 24 et 25 novembre. Au programme, visite du charmant village de Riquewhir, marché de Noël de Colmar, visite commentée du Château du Haut Koenigsbourg et dégustation à Hunawihir.

La 3 en 3 est ouverte. Si vous êtes nés une année en 3 et si vous souhaitez participer à une fête qui vous laissera des souvenirs inoubliables, faites vos conscrits en 2023 !



➔ **Vous pouvez dès maintenant nous rejoindre et participer à nos activités :**

BENETON Dimitri (président)
06 82 87 44 66 ou karting-evasion@hotmail.fr



CLASSE EN 6

Cette année encore, la classe en 6 a convié le village à partager sa paëlla sous le soleil du mois de juin. Une journée conviviale et intergénérationnelle qui nous tient à cœur.

C'est pourquoi, nous espérons vous retrouver aussi nombreux pour l'édition 2019, avec une paëlla préparée sous vos yeux, les gourmandises maison des conscrits et peut-être quelques surprises...

CRETIN Romain (président)
06 98 43 77 68 ou desperom@hotmail.fr



CLASSE EN 7

SEPT BIZARRE

• **Après la soirée de la Saint Patrick le 24 Mars**, la classe en 7 s'est réunie de nouveau fin septembre pour un après-midi festif et convivial.

• Entre conscrits et familles, la journée se termina dans la bonne humeur autour d'un **concours de pétanque** gratifié d'une remise de coupe durement disputée. Trophée que les heureux vainqueurs remettront en jeu l'année prochaine.

Ce fut l'occasion de découvrir sous un soleil d'automne, les premiers pas des « petits » de la sept.

Que de progrès et d'émotions pour cette première fête passée avec leurs aînés conscrits. Mais au fait, connaissez-vous l'histoire des prénoms de ces petits et ceux de votre classe ? **Nous allons vous conter l'histoire de ces prénoms de la sept.....**

Tout commence dans le vieux grimoire de notre secrétaire que nous avons parcouru avec passion..... Replongeons-nous dans un autre millénaire passé, qui nous retrace la naissance de sœurs jumelles... Eva et Chloé...

...Et là, quelle surprise de découvrir cette similitude avec nos petits milléniums.... prénommés également Eva et Chloé... un millénaire les sépare.... mais les prénoms ne changent pas... se transmettent- ils... ? Peut-être...



Heureusement, nous avons pu retrouver, grâce aux technologies modernes, une preuve photographique de cette similitude que nous vous présentons ci dessous...

EVA et EVA - CHLOE et CHLOE ... un millénaire de 20 ans les sépare...

➔ **La sept, en 2019, après avoir reconduit fin mars 2018 la fête de la bière, vous donne rendez vous une nouvelle fois, le samedi 23 mars pour une fête de la Saint-Patrick** avec un nouveau groupe encore plus bières. **Les pré-réservations débuteront dès le début d'année 2019.**

ORTEGA Eric (président)
07 60 65 10 46 ou eric.ortega26@gmail.com

SANTÉ

Médecin de garde week-ends et jours fériés
Tél : 04 74 62 15 15

Pharmacie la plus proche
Lacenas
Tél : 04 74 67 42 54

Cabinet d'Infirmières
Pôle Médical Lacenas
Tél : 04 74 67 40 56

Maison de la Petite Enfance
Mme RITOU Isabelle
Tél : 04 74 67 44 15
09 64 30 97 90

COMMERCE MULTISERVICES

L'Épicerie
Tél : 04 27 49 57 49
lepiceriecogny@gmail.com

Coiffure Mixte Laurence
Tél : 04 74 67 45 33

Café bar-tabac « Le Saint Guibert »
Tél : 04 37 55 18 11

Pizz'à Cogny
Tél : 04 37 55 49 96

COMMERCE AMBULANT

Food Truck Manolo Mazoni
Pizza à emporter
Mercredi soir
Tél : 06.62.94.56.13

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 74 67 37 91
bibliotheque@cogny.fr
Horaires d'ouverture
Mercredi : 10h00 à 11h30
Vendredi : 16h30 à 18h00
Samedi : 10h à 11h30

PRESSE

Correspondance avec Le Progrès
Mme Evelyne CHAMBAT
Tél : 04 74 67 36 16

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Sophie BALVAY
217 Route des Pierres Dorées
Tél : 09 86 08 38 08

Mme Claire BOUYEYRON
283 Route de la Grand Fond
Tél : 04 74 67 32 23

M. Luçay BOYER
430 Route des Meules
Tél : 04 74 67 47 02

Mme Myriam IKHLEF
41 Route de la Varenne
Tél : 06 63 75 93 83

Mme Céline MENARD-SAPIN
204 Montée du Montessuis
Tél : 04 37 55 10 49

Mme Isabelle MEYER
944 Route de Rivolet
Tél : 04 74 67 35 83

Mme Martine MONTERRAT
321 Route des Meules
Tél : 04 74 67 43 96

Mme Marie-Cécile MOUTET
175 Rue des Ecoles
Tél : 04 37 55 12 74

Mme Patricia SINTES
430 Route des Meules
Tél : 04 74 67 47 02

SCOLARITÉ

Ecole Maternelle
Mme Ingrid QUEYRAS
Mme Mylène GREFFET

Ecole Primaire
Mme Julie ROLLAND Directrice d'école
Mme Céline PUGNAIRE-CLUZEL
Mme Jolène PILLON-SERY
Tél : 04 74 67 34 86

CONCILIATEUR

Conciliateur du canton
Tél : 04 74 65 37 30
Présent les mercredis de 10h à 12h à la mairie de Gleizé

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ÇA CHANGE QUOI POUR MOI ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

Retrouvez plus d'informations sur les sites prelevementalasource.gouv.fr et impots.gouv.fr

0 811 368 368 Service 0,06 € / min + prix appel

MAIRIE

Tél : 04 74 67 30 55

Fax : 04 74 67 37 74

E-mail : secretariat@cogny.fr

Site internet : www.cogny-beaujolais.fr

Secrétaires :

Mme Brigitte BALLIGAND

Melle Audrey PRADEL

Permanences :

Lundi : 16h30 à 18h30

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 9h à 12h

Judi : 14h à 16h30

Vendredi : 16h à 18h

Madame le Maire reçoit le vendredi de 16h à 18h et sur rendez-vous.

AGGLOMÉRATION DE VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

Tél : 04 74 68 23 08

Fax : 04 74 68 62 60

ADMINISTRATIONS

DDT Villefranche

Tél : 04 74 09 41 00

Sous-préfecture

Tél : 04 74 62 66 15

La Poste

Tél : 04 74 67 33 21

Aide à Domicile

Tél : 04 74 65 45 93

Pôle Emploi

Tél : 04 74 60 30 03

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Office de Tourisme des Pierres Dorées à Anse :

www.tourismepierresdorees.com

Destination Beaujolais à Villefranche s/s

www.destination-beaujolais.com

Office de Tourisme de Villefranche s/s :

www.villefranche-beaujolais.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Le jeudi matin

DÉCHÈTERIE

La déchèterie communautaire d'Arnas est accessible aux habitants de Cogny pour les déchets dangereux ou volumineux (accès restreint pour les commerçants artisans et entreprises)

Déchèterie de l'AVE MARIA - RD306 - 69400 ARNAS

Tél : 04 74 62 14 38

HORAIRES : Du LUNDI au SAMEDI de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le DIMANCHE de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés.

La déchèterie est accessible avec un badge individuel, gratuit (un seul exemplaire par foyer). Il est obligatoire et doit être présenté à chaque passage. Pour obtenir votre badge, remplissez un formulaire sur le site internet de la déchèterie :

<https://www.agglo-villefranche.fr/la-decheterie-336.html>

Le badge pourra être récupéré à la Mairie de Cogny après un délai de 10 jours.

RAPPEL DES DÉCHETS À EMMENER À LA DÉCHÈTERIE :

Les déchets non dangereux :

- Bois : palettes, meubles, planches, ...
- Cartons : cartons ondulés bruns et gros cartons pliés
- Encombrants : canapés, matelas, laine de verre, ...
- Ferraille : bicyclettes, grillages, fûts, ...
- Gravats : terres, moellons, carrelages, faïence, vaisselle, ...
- Plastiques : bâches, chaises de jardin, bacs à fleurs, bidons, ...
- Verre : bouteilles, pots, bocaux
- Végétaux : tonte, branches, ...

Les déchets dangereux des ménages (DDM) :

- Acides, bases et produits phytosanitaires
- Appareils électroménagers (DEEE)* : TV, ordinateurs, aspirateurs, réfrigérateurs, cafetières...
- Batteries
- Huiles : friture, moteur
- Néons et ampoules basse consommation
- Peintures, aérosols, solvants
- Piles et accumulateurs
- Radiographies médicales
- DEEE (appareils électriques)

RAPPEL DES DÉCHETS QU'IL NE CONVIENT PAS D'EMMENER À LA DÉCHÈTERIE :

- Les ordures ménagères : ramassage le jeudi matin à Cogny
- Les déchets industriels
- Pneumatiques -> la collecte est assurée par le réseau de distributeurs (garages, magasins spécialisée)
- Bouteilles de gaz - ces objets sont consignés ; ils doivent être rapportés aux distributeurs (stations services, grandes surfaces) qui ont obligations de les reprendre.
- Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Vêtements et textiles
- Amiante, fibrociment : collecte spécifique organisée par le SYTRAIVAL.
Tél Sytraival : 04 74 68 82 59

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

- La demande se fait dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil biométrique.
- **Il faut faire une pré-demande en ligne sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>** en saisissant votre état-civil et votre adresse.
- Un numéro de pré-demande vous est attribué.
- Ensuite il vous suffit de **prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées de bornes biométriques** (liste sur le site de la préfecture du Rhône).
- Vous rassemblez les pièces justificatives
- **Vous vous présentez au guichet le jour de votre rendez-vous** avec votre numéro de pré-demande et vos pièces justificatives et vous procéderez à la prise d'empreintes digitales.
- Vous devez vous présenter en personne pour la demande et le retrait de votre pièce d'identité.

PIECES JUSTIFICATIVES	
CARTE D'IDENTITÉ	PASSEPORT
Numéro de pré-demande	Numéro de pré-demande
1 photo d'identité couleur aux normes	1 photo d'identité couleur aux normes
Justificatif de domicile de moins d'1 an	Justificatif de domicile de moins d'1 an
La carte d'identité à renouveler	Le passeport à renouveler si c'est le cas
Une copie intégrale de l'acte de naissance	Une copie intégrale de l'acte de naissance ou la carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
Tout document officiel avec photo, même périmé	Tout document officiel avec photo, même périmé
Gratuit si première demande ou renouvellement 25€ en timbres fiscaux en cas de perte ou de vol	Timbre fiscal à 86€ pour les majeurs et mineur moins de 15 ans : 17€ et de 15 à 17 ans : 42 €
Déclaration de vol délivrée par la gendarmerie le cas échéant	Déclaration de vol délivrée par la gendarmerie le cas échéant

Validité : Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Pour les mineurs la durée de validité reste fixée à 10 ans. Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identités délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1er janvier 2014, c'est-à-dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

PERMIS DE CONDUIRE

- Désormais **vous pouvez effectuer vos démarches liées au permis de conduire sans vous rendre en préfecture.**
- Vous vous connectez sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour faire votre demande **après avoir rassemblé les pièces justificatives.**
- **En cas de perte**, vous pouvez effectuer votre déclaration de perte en ligne. En cas de vol, il faut se rendre à la gendarmerie. Vous pouvez effectuer votre achat de timbre fiscal en ligne.
- Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre permis de conduire et ensuite vous le recevez à votre domicile.
- **Pièces justificatives :**
 - Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
 - Justificatif de domicile
 - Une photo d'identité



DON DU SANG ET DE PLASMA

Prochaines collectes à Villefranche-sur-Saône – Salle des Echevins :
02/01 – 20/02 – 6/03 – 10/04 – 5/06 – 3/07 – 7/08 – 4/09 – 2/10 – 27/11
<https://dondesang.efs.sante.fr/>



CARTE GRISE

► Désormais **vous pouvez effectuer vos démarches liées à la carte grise sans vous rendre en préfecture.**

► Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata
- d'une demande de changement d'adresse
- de demande de changement de titulaire
- d'une déclaration de cession de véhicule

► **Vous vous connecter sur le site :**

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour faire votre demande.

Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code attribué en titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.

► **En cas de perte**, vous pouvez effectuer votre déclaration de perte en ligne. En cas de vol, il faut se rendre à la gendarmerie.

► Une fois la démarche finalisée, **vous pouvez imprimer le certificat provisoire d'immatriculation** qui vous autorisera à circuler avec votre véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de votre demande. Vous recevez ensuite votre certificat d'immatriculation à votre domicile.

► **Pièces justificatives :**

- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Carte grise du véhicule barrée avec la mention « vendu le »
- Contrôle technique

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

► **A la mairie de votre choix** muni des pièces d'identité des futurs parents, d'un justificatif de domicile ainsi que des professions de chacun.

LÉGALISATION D'UNE SIGNATURE

► **A la mairie du domicile**, en présentant une pièce d'identité et faire la signature devant le Maire ou son représentant.

RECENSEMENT MILITAIRE

► **Se présenter à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire** avec le livret de famille et une carte d'identité.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

► **Se demande à la mairie du Domicile avec un imprimé à remplir.**

MARIAGE

► **Constitution d'un dossier à retirer et à déposer à la mairie du domicile 3 mois minimum avant le mariage par les futurs époux.**

CONCLURE UN PACS

► **S'adresser à la mairie du domicile pour constituer le dossier et fixer la date de signature de la convention de PACS avec l'officier d'état-civil.**

Pièces justificatives pour les 2 partenaires :

- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Une copie intégrale d'Acte de Naissance
- Justificatif de domicile
- Attestation sur l'honneur d'inexistence de lien de parenté ou d'alliance
- Attestation sur l'honneur de résidence commune
- Convention passée entre les deux partenaires

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

► **Se présenter à la mairie du domicile avant le 2^e mois précédant le scrutin avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et l'ancienne carte d'électeur.**

PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

(réfection de toiture, abri jardin, changement de fenêtre ...) :

► **A déposer à la mairie du domicile contre récépissé** puis instruction par la commune ou par le service instructeur de la CAVBS.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

► **Un enfant mineur qui voyage à l'étranger sans un de ses parents doit avoir une autorisation de sortie du territoire remplie** (CERFA n°15646*01) par un de ses deux parents avec la photocopie de sa carte d'identité et celle du parent signataire.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH), document stratégique pour les 10 à 15 prochaines années, est en cours d'élaboration. Il traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire. C'est aussi un outil réglementaire qui définit l'usage des sols. En cela, il accompagne la production de logements. Trois axes conduisent la réflexion des élus dans leur vision prospective du territoire :

- Conforter l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône comme pôle structurant et assurer son rayonnement au nord de la région
- Aménager un territoire accueillant, équilibré et complémentaire entre espace urbain et rural dans un cadre de vie de qualité
- Développer le territoire durablement.

La déclinaison sous forme de Plan Local de l'Habitat pour la période 2019- 2024 visera à maintenir un niveau de production de logements suffisant et à diversifier l'offre de logements pour garantir l'équilibre social du territoire.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

L'adoption de ce PCAET en mai dernier engage l'Agglo à contribuer, dans le cadre de ses compétences, à la transition énergétique autour d'un programme de 20 actions (performance énergétique, énergies renouvelables, mobilité durable...).

TOURISME

L'Agglo, les offices de tourisme et les deux intercommunalités du Beaujolais ont collaboré et créé un office de tourisme unique couvrant un territoire allant des Pierres Dorées au Haut Beaujolais. Cette nouvelle structure associative devrait poursuivre l'activité des Offices de tourisme actuels dès le 1^{er} janvier 2019.

CULTURE

Depuis sa création, l'Agglo soutient le Festival des Nouvelles Voix en octroyant au théâtre de Villefranche (l'organisateur) une subvention de 120 000 €. Ce pro-

gramme, dédié aux artistes émergents de la scène de musiques actuelles propose des spectacles hors des murs du théâtre (à Arnas, Gleizé, Jassans- Riottier et Limas) et permet aux élèves du conservatoire intercommunal de partager la scène avec certains artistes programmés (Medhi Krüger et Ostax en 2018).

L'Agglo accompagne également d'autres acteurs culturels locaux tels que le CCAB pour Festiplanètes (25 000 €), les Concerts de l'Auditorium (17 000 €), la création d'une association de musique intercommunale (14 500 €), les Rencontres du Cinéma Francophone (8 500 €) et le festival des Dindes Folles (2 500 €).



L'Agglo gère de nombreux services de la vie quotidienne pour les habitants des communes qui la composent.

SPORT

La rénovation du centre aquatique le Nautile, commencée en octobre 2018 va bon train et devrait s'achever à l'été 2019. Rappelons qu'il s'agit d'offrir aux habitants un équipement sécurisé et doté de services adaptés aux nouveaux usages de sport et de loisirs : cardio-musculation, aquasports, fitness, pentagliss, splashpads, fontaine à glace, douches sensorielles et nouveaux espaces : restauration, sanitaires, vestiaires, accès personnes à mobilité réduite, boutique...

Le montant des travaux évalué à 5.5 M€ HT est financé par l'Agglo avec l'aide de la Région et de l'Etat. Consultez la page Facebook de l'Agglo et du Nautile pour suivre l'évolution du chantier.

Les créneaux piscine, mis en place par l'Agglo pour toutes les écoles, ont pu être maintenus à la piscine Saint-Exupéry le temps des travaux grâce à la collaboration de la mairie de Villefranche.

ÉCONOMIE

L'opération d'aménagement du secteur de l'île Porte situé sur la commune d'Arnas a fait l'objet de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté. Pour la mise en oeuvre opérationnelle, il est envisagé de recourir à la concession, comme le permet la loi.

Suite à des aléas techniques, le pôle numérique E-cité, rue du champ du Garet à Arnas, sera livré en début d'année. A ce jour, une quinzaine d'entreprises devraient rejoindre le site dont 10 au sein de la pépinière d'entreprises dédiées au numérique et au e-commerce. Rappelons que ce site, situé dans la Zone Industrielle Nord et à proximité des zones commerciales, est dédié sur 1200 m² de bureaux aux entreprises du numérique et du e-commerce.

EAU POTABLE

Il y a un an commencent les travaux de modernisation de l'usine de traitement d'eau potable, situé au lieu-dit Beaugard à Villefranche. Ces travaux, évalués à près de 10 M€ HT (financés par l'Agglo, l'Agence de l'Eau et le Département), consistent à doter les 65 000 foyers de l'agglomération d'un équipement de traitement et de production de l'eau potable à la pointe de la performance avec des systèmes de filtration exigeants. La fin de ce chantier colossal, tant en termes d'investissement qu'en termes d'ampleur de travaux, est prévue pour le dernier trimestre 2020.

COLLECTE DES DÉCHETS

Un habitant de l'Agglo a produit, en moyenne, en 2017, plus de 240 kg de déchets ménagers, 38 kg de déchets recyclables et presque 27 kg de verre. Même si ces chiffres tendent à baisser légèrement, la production des déchets ménagers reste lourde écologiquement et financièrement.

www.agglo-villefranche.fr

ET TOUTE L'ACTUALITÉ
AUSSI SUR LA PAGE FACEBOOK
DE L'AGGLO

 Agglo Villefranche Beaujolais Saône

NAISSANCES

22 Janvier	Kurt, Martial MUZY	239 Route du Bois du Chêne
21 Février	Rose, Solenne MOYENIN	115 Route des Pierres Dorées
1 ^{er} Mars	Tom DESBROSSE	571 Bis Route de Lacenas
20 Avril	Charlotte, Josette DUCREUX	265 Montée de la Roche
07 Juin	Nolan CRETIN	24 Impasse de Molandry
20 Juin	Clara DUTRUGE	1397 Route du Bois du Chêne
19 Juillet	Arthur, André, Roland LASSERRE	8 Route de la Serve
18 Août	Soline PLASSE	25 Route du Prenet
11 Septembre	Emy, Jane POUCHOL	170 Impasse du Vieux Moulin
28 Septembre	Joani YVERNAY	39 Impasse du Corbet
14 Novembre	Milo GROGNET	460 Route de Fond Moiroux du Haut
18 Novembre	Mylia MEBARKI	100 Route des Vignes
27 Novembre	Agathe JUST	600 Route de Trêve Fontoin
27 Novembre	Tiago, Gabriel DIAS DA FONSECA DOS SANTOS	42 Impasse des Buis
1 ^{er} Décembre	Raphaël, Giovanni BIVI	18 Route de Régnry

MARIAGES

04 Août	Céline PERRET et Thibault MERLETTE
---------	------------------------------------

DÉCÈS

21 Mars	Antoine DUBUIS	76 Route du Manoir
24 Mars	Renée, Marie BERTHINIER épouse CLOUX	198 Montée de la Distillerie
01 ^{er} Mai	Jean-Paul, Georges KIERREN	113 Route des Pierres Dorées
03 Juin	Joseph MARTIN	478 Route des Meules
28 Décembre	Bernard GAUTHIER	Résidence Le Verger

DÉCÈS NON TRANSCRITS

26 Février	Yvonne BEAL
26 Juin	Denise CHARNAY épouse DESROCHES
16 Décembre	Danièle CHAMPSEIX
22 Décembre	Yves AURION

« AGIR ENSEMBLE À COGNY »

La vie municipale s'organise forcément aussi au sein de la CABVS qui connaît des modifications avec le départ de la commune de Jarnioux ; c'est le 3^e après le départ de Saint-Georges-de-Reneins et de Liergues, ce qui n'est pas sans conséquence budgétaire pour notre commune.

Ces départs montrent combien manque à notre agglomération un projet de territoire et ce, dès la création de cette institution. Cette absence de sentiment d'appropriation, d'investissement humain et patrimonial, culturel et même de cohérence économique a été préjudiciable. On pouvait faire autrement. Parmi nos interlocuteurs nous avons beaucoup moins de contradicteurs cherchant à justifier l'aspect inéluctable de cette entité réduite à une trop simple expression administrative.

La rentrée scolaire 2018 a vu le retour à la semaine de 4 jours, après un avis favorable du Conseil d'école.

Le chantier de la nouvelle cantine a commencé début octobre, malgré un dépassement budgétaire qui s'est révélé impossible à réduire face au projet modifié notamment par une utilisation du sous-sol plus importante que dans le dossier initial. Même si une subvention complémentaire, argent public, permettra sans doute de le compenser, il est légitime de se demander pourquoi notre conseiller de l'Agence technique départementale n'a pas été en mesure de le prévoir.

Pendant la durée des travaux, on peut s'attendre à avoir des difficultés de circulation au centre du village. Nous pensons que le sens interdit des Grands Maisons constitue un facteur aggravant. Il ne faudrait pas que ces difficultés gênent l'activité des commerces, notamment de l'épicerie en plein essor, grâce au dynamisme et à la compétence des nouveaux gérants.

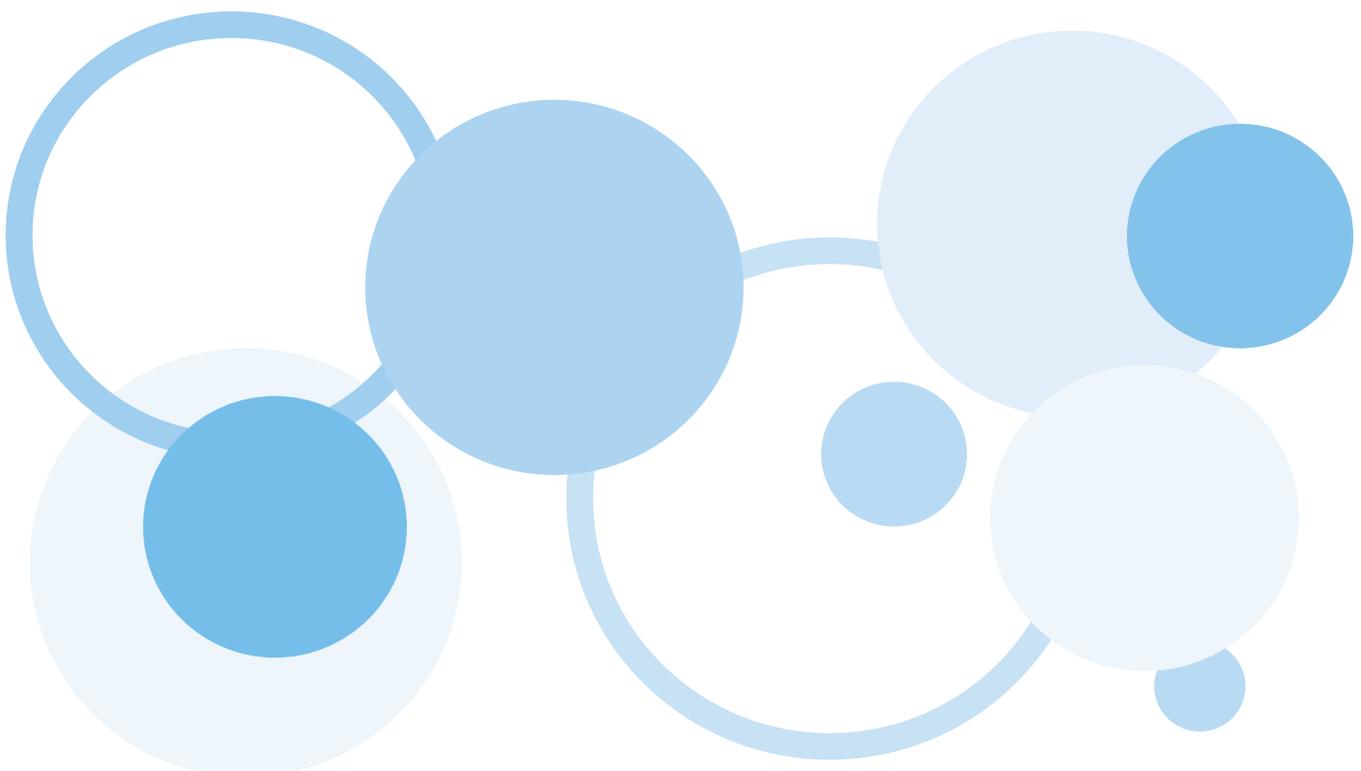
Nos concitoyens ont aussi besoin de connexions internet et téléphoniques ; en effet de plus en plus de personnes souhaitent travailler à domicile. Il faut reconnaître que pour l'instant, ce ne sont que des promesses pour l'installation de la fibre ; même si le 25 avril, des conventions ont été signées entre le Département et les opérateurs.

Les questions liées à l'environnement sont traitées par la commission ad'hoc, qui ne s'est réunie qu'une fois cette année : il est prévu d'améliorer le balisage de nos deux circuits. Par ailleurs, les questions concernant le traitement des déchets et la gestion des containers seront transmises à l'Agglo qui travaille pour tendre à proposer le même service à toutes les communes. La commission organise des actions collectives comme la journée verte qui se fait en collaboration avec la société de chasse, elle aussi très impliquée dans l'environnement et la biodiversité. Chaque citoyen a également son rôle à jouer à titre individuel pour la protection de l'environnement et de notre cadre de vie.

Quel que soit le domaine, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Francine KHEMDOUDI

Christian CLAITTE



MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

Samedi 5 Vœux de la Municipalité
 Dimanche 6 Vente de boudin des classes en 2
 Samedi 12 Remise des Cocardes
 Vendredi 18 Retraite aux flambeaux
 Dimanche 20 CONSCRITS

FÉVRIER

Dimanche 10 Vente d'andouillettes des classes en 1
 Samedi 16 Spectacle des Assmat'y'bulles
 Dimanche 17 Belote du Panier des Anciens

MARS

Samedi 2 Repas des Anciens
 Samedi 16 Banquet de la Chasse
 Samedi 23 Saint Patrick des Classes en 7

AVRIL

Vendredi 19 Loto du Sou des Ecoles

M AI

Mercredi 1^{er} Marché aux fleurs
 Dimanche 5 Randonnée pédestre des Classes en 0
 Dimanche 12 Animation Classes en 9

JUIN

Dimanche 9 Paëlla des Classes en 6
 Samedi 29 Kermesse de l'Ecole

JUILLET

Vendredi 5 Rosé Nuit d'été
 Dimanche 7 Animation Classes 2010

SEPTEMBRE

Samedi 14 Animation Bibliothèque

OCTOBRE

Dimanche 6 Vente de choucroute des Classes en 3
 Dimanche 20 Bourse aux jouets des Assmt'y'bulles
 Jeudi 31 Halloween

NOVEMBRE

Dimanche 10 Moules frites des Classes en 4

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} Concours de coinche des Boules
 Samedi 14 Distribution du colis du Panier
 des Anciens



"Une Rose Un Espoir" - MOTARDS SOLIDAIRES CONTRE LE CANCER
 1^{ERE} EDITION DANS LE RHONE LE 27 AVRIL 2019
uneroseunespoirrhonenord@gmail.com



LE CAVEAU DES VOÛTES

De mi-mars à début décembre, le caveau ouvre ses portes depuis maintenant 53 ans ! Pour les visiteurs comme pour les locaux, c'est toujours un véritable plaisir de s'y retrouver autour d'un verre de beaujolais, produit du savoir-faire de nos vignerons. **Ces nombreux moments de convivialité** ne seraient possible sans les nombreux bénévoles qui animent, chacun à leurs manières durant toute la saison, les magnifiques voûtes en pierres de notre caveau.

C'est pourquoi nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent, d'une manière ou d'une autre à la vie de ce lieu emblématique du Beaujolais. A vous qui prenez un dimanche par an un tour de garde, à nos visiteurs et clients locaux et aux personnes louant le caveau pour leurs réceptions : **Merci !**

Et qui sait ? En vous promenant un dimanche au caveau de Cogny, vous aurez peut-être la chance de goûter les crêpes ou bien les divers " mâchons beaujolais " que certain(e)s bénévoles fournissent généreusement afin d'accompagner vos moments de dégustation et de convivialité. **Pour sûr, vous vous régalez avec les produits des vignerons de la commune !** Qu'ils soient blanc, rouge, rosé, ou que vous choisissiez un crémant de Bourgogne, les vins proposés raviront vos papilles !

Le bureau étant toujours à la recherche de nouveaux volontaires prêts à tenir le caveau un dimanche par an, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un des membres du caveau si vous êtes intéressés.

Encore un immense merci à toutes et tous, bénévoles et fidèles des lieux,

Le Bureau : Michel, Daniel, Baptiste

CLASSE EN 8

CONSCRITS PLUVIEUX, CONSCRITS HEUREUX

Vendredi 19 janvier 19 heures : La pluie de la journée s'est calmée et a laissé la place au soleil de Rio et à son carnaval coloré. Malheureusement, elle est de nouveau là le dimanche matin et les conscrits se replient au caveau pour faire les photos. Tant pis pour la pluie ! C'est guidée par « les pustules » que la vague s'élanche dans le village pour cette belle journée de fête. Je me suis même laissé dire que certains conscrits ne s'étaient pas rendu compte du mauvais temps !? Pour remercier les classes en 9 et en 0 qui ont apporté leur aide pendant tout ce week-end, la classe en 8 leur a offert un mâchon le vendredi 23 novembre.

L'année de la 8 s'est clôturée avec la traditionnelle vente de sapins le 9 décembre.



10 ANS : Many CARAI - Yanis MEHNAOUI - Marine GRANDJEAN - Maé CAIRONI - Margot COCO - Clémence WARIN
Anaïs ROGNARD - Axel ROGNARD - Anaïs VERDEJO - Lisa MOMET - François ROCHE - Anouchka SADOR - Lilly VIVIER MERLE
Célestin LEDOUX - Mattéo DENIZON - Célia CHAMPIN - Clara ETIENNE

19 ANS : Axelle MOREL - Marion VIDAL - Laurette MALQUIN - Antonin LIEVRE

20 ANS : Eileen BENETON - Amandine BURON - Léa JUST - Lauris DUPOIS

30 ANS : Solenne ROCHE - Amélie RATIGNIER - Sophie DUMARTIN - Marie Frédérique BUY - Tiphanie GREGHI
Clément TRONCY - Loïc POGNANT GROS - Yann ECHALLIER - Johan FAFOURNOUX - Charles MARIE

40 ANS : Chrystel DESROCHES - Ludovic SANLAVILLE - Ludmila GUILLOTIN

50 ANS : Isabelle PONCET - Eric ECHALLIER - Fabrice MAIRE

60 ANS : Martine MORIN - Ida DELORME - Jocelyne MOUR - Thierry JUST

70 ANS : Yvette Sador - Marie-Louise DUMOULIN

90 ANS : Joseph DELAYE